



Assemblée générale

Distr. générale
27 mai 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013**

Avant-propos et introduction

Table des matières

	<i>Page</i>
Avant-propos	3
Introduction	4
A. Enveloppe budgétaire proposée	6
B. Effectifs proposés	10
C. Méthode	18
D. Présentation	19
E. Autres facteurs sous-tendant les propositions budgétaires	20
 Tableaux	
1. Budget total	32
2. Postes par source de financement	32
3. État récapitulatif du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013	33
4. Prévisions de dépenses, par objet de dépense	36
5. Budget ordinaire : postes permanents et temporaires approuvés pour l'exercice biennal 2010-2011 et proposés pour l'exercice biennal 2012-2013	37
6. Taux de change de diverses monnaies vis-à-vis du dollar des États-Unis et taux annuel d'inflation de 2010 à 2013, pour les principaux lieux d'affectation	46

* Nouveau tirage pour raisons techniques (6 octobre 2011).

** Le budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-sixième session, Supplément n° 6 (A/66/6/Add.1)*.



7.	Coefficient d'ajustement et ajustement au coût de la vie, de 2010 à 2013, pour les principaux lieux d'affectation	46
8.	Exercices biennaux 2010-2011 et 2012-2013 : montant estimatif des autres ressources provenant de contributions obligatoires, par chapitre du budget-programme.	47
9.	Exercices biennaux 2010-2011 et 2012-2013 : montant estimatif des fonds extrabudgétaires, par chapitre du budget-programme	49
10.	Effet-report, sur l'exercice 2012-2013, des créations de postes au cours de l'exercice biennal 2010-2011, par chapitre	53
11.	Estimation de l'effet-report sur l'exercice biennal 2014-2015 (aux taux actuels) des créations de postes proposées pour l'exercice 2012-2013, par chapitre.	53
12.	Postes financés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) au 31 mars 2011	54
Annexes		
I.	Programme de travail examiné par des organes spécialisés et chapitres correspondants du budget.	58
II.	État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires concernant les questions multisectorielles	61

Avant-propos

J'ai l'honneur de présenter le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013. Selon la pratique établie, il vient clore un long processus qui a démarré en 2009 avec l'établissement d'un cadre stratégique et s'est poursuivi en 2010 avec la mise au point d'une esquisse budgétaire, suivie de la finalisation des propositions figurant dans le présent document.

Lors de la formulation de ces propositions, on a pris le plus grand soin d'aligner les activités de l'Organisation sur les priorités retenues par l'Assemblée générale, telles qu'elles sont énoncées dans le cadre stratégique et l'esquisse budgétaire pour l'exercice 2012-2013 approuvés par l'Assemblée dans sa résolution 65/262.

Je me suis attaché non seulement aux résultats attendus mais aussi aux moyens de les atteindre. J'entends veiller à ce que les objectifs fixés soient atteints au moindre coût. C'est pourquoi j'ai demandé aux directeurs de programme de repenser notre mode de fonctionnement pour éviter les doubles emplois, faire preuve d'innovation, renforcer les synergies et exécuter le programme de travail dans la limite de l'enveloppe budgétaire prévue par l'Assemblée générale.

Les propositions reflètent les temps difficiles que nous traversons et les contraintes que la crise financière mondiale fait peser sur les États Membres. Nous réaliserons des économies dans une vaste gamme de programmes. Toutefois, si je reste déterminé à améliorer la discipline budgétaire et à réduire les dépenses, il importe aussi d'investir dans l'avenir. Des ressources ont donc été prévues pour poursuivre les investissements dans l'informatique et la télématique. La modernisation de l'Organisation lui permettra d'être plus efficace et de mieux rendre compte de ses activités.

Des crédits sont inscrits au projet de budget-programme afin de poursuivre la mise en place d'un progiciel de gestion intégré et concomitamment à l'application des Normes comptables internationales pour le secteur public. Des ressources sont également prévues pour renforcer la capacité de gestion de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et permettre au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme de s'acquitter des nouvelles tâches qui lui ont été confiées. Des fonds sont aussi demandés pour l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes qui a récemment vu le jour. Le nombre total de postes inscrits au tableau d'effectifs est en diminution, mais des créations de postes ont malgré tout été prévues pour renforcer le Bureau des services de contrôle interne ou la Stratégie internationale de prévention des catastrophes.

Pendant le prochain exercice biennal, une importance accrue sera accordée à l'amélioration des services fournis par la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, tout en veillant à protéger les documents historiques et le patrimoine de l'ONU et à y donner accès. Il est également prévu d'adopter un cadre intégré de gestion des ressources humaines afin de renforcer les capacités et de mettre au point des dispositifs favorisant la mobilité, la formation du personnel et le perfectionnement des cadres.

Le présent document doit également être considéré dans le contexte général des efforts faits pour renforcer l'Organisation des Nations Unies. J'entends continuer à examiner et moderniser le mode de fonctionnement de l'Organisation, grâce à un processus de gestion du changement qui lui permettra de proposer des services plus efficaces et plus rationnels à ses États Membres et à ceux à qui elle vient en aide. C'est essentiel pour consolider la réforme et élaborer un programme pour le changement qui s'inscrit dans la durée.

Le budget-programme proposé aux États Membres constitue une base solide sur laquelle ils pourront prendre appui pour délibérer et décider de ce que seront les buts, le plan d'action et le rôle de l'Organisation des Nations Unies pendant l'exercice biennal 2012-2013. Je le recommande à l'attention de l'Assemblée générale.

Le Secrétaire général
(Signé) **BAN** Ki-moon

Introduction

1. Le présent projet de budget-programme a été établi sur la base du cadre stratégique approuvé pour la période 2012-2013 (A/65/6/Rev.1 et résolution 64/229 de l'Assemblée générale). Selon la pratique établie, les propositions figurant dans le présent document tiennent compte des priorités, objectifs et activités prescrits par les États Membres.
2. Au paragraphe 13 de sa résolution 65/262, l'Assemblée générale a décidé que les priorités pour l'exercice biennal 2012-2013 seraient les suivantes : a) promotion d'une croissance économique soutenue et du développement durable, conformément à ses résolutions en la matière et aux décisions prises lors des récentes conférences des Nations Unies; b) maintien de la paix et de la sécurité internationales; c) développement de l'Afrique; d) promotion des droits de l'homme; e) coordination efficace des opérations d'aide humanitaire; f) promotion de la justice et du droit international; g) désarmement; et h) contrôle des drogues, prévention du crime et lutte contre le terrorisme international, sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations.
3. Lors de la formulation des présentes propositions, les activités relatives aux programmes et les ressources correspondantes ont été passées au crible pour mettre l'accent sur les réalisations escomptées et réaffecter les ressources en conséquence. Un examen rigoureux et approfondi des procédures suivies a été mené dans le cadre des efforts déployés pour éviter les doubles emplois, promouvoir l'innovation, renforcer les synergies et exécuter le programme de travail. Ces propositions doivent permettre à l'Organisation de s'acquitter pleinement de ses mandats, dans la limite des crédits prévus dans l'esquisse budgétaire. Divers ajustements ont été prévus pour assurer une exécution plus économique et plus efficace du programme de travail au cours du prochain exercice biennal.
4. Le projet de budget pour l'exercice biennal 2012-2013 se traduit par une réduction globale de quelque 200 millions de dollars (soit 3,7 %) par rapport au montant de l'esquisse budgétaire approuvé de 5,4 milliards de dollars. Les variations du tableau d'effectifs prévues à divers chapitres de dépenses en raison de la modification de certaines stratégies et des ressources humaines nécessaires à leur mise en œuvre se solderaient par une diminution nette de 44 postes. Ce chiffre représente la différence entre une augmentation nette de 23 postes de la catégorie des administrateurs et une diminution nette de 67 postes de la catégorie des services généraux et des catégories apparentées. Le tableau ci-dessous indique la variation en plus ou en moins envisagée pour chacun des domaines d'action prioritaires.

<i>Domaine d'action prioritaire</i>	<i>Titre ou chapitre pertinent</i>	<i>Croissance réelle (en pourcentage)</i>	<i>Variation du nombre de postes</i>
Promotion d'une croissance économique soutenue et du développement durable, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale en la matière et aux décisions prises lors des récentes conférences des Nations Unies	Titre IV. Coopération internationale pour le développement et titre V. Coopération régionale pour le développement	(1,2)	(29)
Maintien de la paix et de la sécurité internationales	Titre II. Affaires politiques	(8,4)	(4)
Développement de l'Afrique	Chapitre 11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	–	–
Promotion des droits de l'homme	Chapitre 24. Droits de l'homme	4,3	11

Introduction

<i>Domaine d'action prioritaire</i>	<i>Titre ou chapitre pertinent</i>	<i>Croissance réelle (en pourcentage)</i>	<i>Variation du nombre de postes</i>
Efficacité de la coordination des opérations d'assistance humanitaire	Chapitre 27. Aide humanitaire	1,2	2
Promotion de la justice et du droit international	Titre III. Justice internationale et droit international	0,1	4
Désarmement	Chapitre 4. Désarmement	2.6	–
Contrôle des drogues, prévention du crime et lutte contre le terrorisme international, sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations	Chapitre 16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	4,9	7

5. Pendant l'exercice 2012-2013, on continuera à examiner et à moderniser le mode de fonctionnement de l'Organisation, grâce à un processus de gestion du changement qui lui permettra de proposer des services plus efficaces et plus rationnels à ses États Membres et à ceux à qui elle vient en aide, notamment en ce qui concerne l'amélioration des services de publication et des services de bibliothèque dans tout le Secrétariat.
6. Des mesures ont été prises au cours des deux derniers exercices biennaux pour réduire le nombre de publications. Ainsi, le Département de l'information et le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences mettent peu à peu fin à la production et à la publication sur support papier des documents qui peuvent être consultés en ligne. Ces mesures sont assorties d'un examen approfondi des activités de publication visant à rationaliser, moderniser et simplifier les méthodes suivies. Pendant l'automne 2010, le Département de l'information et le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences ont créé le Groupe de travail sur les activités de publication, en le chargeant d'examiner les services et les produits fournis dans ce domaine. Les recommandations faites par ce groupe portent sur la politique d'édition ainsi que sur l'organisation et les aspects techniques des activités de publication.
7. Dans sa résolution 58/269, l'Assemblée générale s'est félicitée de la volonté manifestée par le Secrétaire général de renforcer l'Organisation des Nations Unies, y compris en ce qui concerne le processus de planification, de programmation et de budgétisation. Conformément à cette résolution, les textes explicatifs du projet de budget-programme ont été rigoureusement alignés sur le cadre stratégique approuvé et tout écart entre le cadre et les éléments de programme du projet de budget-programme sera soumis au Comité du programme et de la coordination pour qu'il l'examine conformément au rôle qui lui revient dans le processus de planification et de budgétisation. De tels écarts, liés à de nouveaux mandats ou à la modification des mandats existants, sont apparus aux chapitres 3 (Affaires politiques), 15 (Établissements humains), 17 [Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)] et 22 (Développement économique et social en Asie occidentale). Ils sont présentés dans le rapport récapitulatif du Secrétaire général sur les modifications à apporter au plan-programme biennal pour l'aligner sur le budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011 et sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013 (A/66/82).
8. On trouvera ci-après des renseignements sur les ressources financières et les effectifs dont l'Organisation aura besoin pour concrétiser les réalisations escomptées et se rapprocher des objectifs fixés. On trouvera également un exposé succinct des principales modifications des ressources et des stratégies prévues dans le projet de budget et d'autres aspects importants des propositions présentées, notamment les besoins en matière d'informatique et télématique et en

formation. Enfin, en application de la résolution 58/269, les ressources prévues au titre du suivi et de l'évaluation sont également indiquées.

A. Enveloppe budgétaire proposée

9. L'enveloppe budgétaire proposée pour l'exercice biennal 2012-2013 s'élève à 5 milliards 197 millions de dollars avant actualisation des coûts, montant inférieur de quelque 200 millions de dollars (soit 3,7 %) à celui prévu dans l'esquisse budgétaire approuvée au paragraphe 9 de la résolution 65/262, qui s'établit à 5 396 700 000 dollars. Le montant demandé est également sensiblement inférieur au montant révisé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2010-2011. Il est l'aboutissement d'un long processus d'élaboration, fondé sur des analyses détaillées qui ont été menées en étroite consultation avec les directeurs de programme afin de garantir, grâce à l'emploi optimal des ressources, que les objectifs fixés par les États Membres seront tous atteints et que les activités prescrites seront intégralement exécutées, avec efficacité et efficience. Les divers ajustements prévus se traduisent par une réduction des crédits demandés aux rubriques Autres dépenses de personnel, Consultants et experts, Voyages de fonctionnaires, Services contractuels, Frais généraux de fonctionnement, Dépenses de représentation, Fournitures et accessoires et Mobilier et matériel.
10. Les montants nécessaires tiennent compte de l'effet sur un exercice complet des créations de postes approuvées en 2010-2011 et de l'élimination des dépenses non renouvelables de cet exercice. L'ajustement approuvé au titre des créations de postes s'élève à 25 millions de dollars. Ces dépenses supplémentaires sont nécessaires si l'on veut que le tableau d'effectifs prévus au budget ordinaire compte le même nombre de postes que celui qui a déjà été approuvé pour l'exercice 2010-2011. Le tableau 10 ventile, par chapitre du budget, le montant prévu au titre de l'effet report de la création de postes sur l'exercice biennal 2012-2013.
11. Les dépenses non renouvelables approuvées pour l'exercice 2010-2011, qui se chiffrent à 65 millions de dollars, sont constituées en majeure partie des éléments suivants : a) projets ponctuels (travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien) (26,9 millions de dollars); b) mise en place du progiciel de gestion intégré (11,8 millions de dollars); c) sûreté et sécurité (travaux de construction, achat de mobilier et de matériel pour le Département de la sûreté et de la sécurité au Siège, à Addis-Abeba, à Genève et à Nairobi), et gestion des crises (5,2 millions de dollars); d) dépenses au titre des prévisions révisées concernant le renforcement et de l'uniformisation du système de gestion de la sécurité pour le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan) (3,2 millions de dollars); et e) dépenses prévues au titre du chapitre 28B (Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité) pour engager des consultants et organiser des formations dans le cadre de la mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public (1,9 million de dollars). Le reste des dépenses non renouvelables, dont le total s'élève à 16 millions de dollars, découle de décisions prises par l'Assemblée générale après examen de divers rapports concernant notamment la création du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, de dispositions ayant une incidence sur le budget-programme approuvées pour l'exercice concernant la prestation de services de conférence et de décisions du Conseil des droits de l'homme.
12. Outre les ajustements d'ordre technique liés à ces éléments, qui sont également examinés aux paragraphes 46 à 52 ci-après, un certain nombre d'ajustements importants sont également prévus pour l'exercice biennal à venir. Ils sont exposés en détail, par sous-programme, dans les chapitres pertinents du budget. Des ressources sont prévues pour financer la poursuite de la mise en place d'un progiciel de gestion intégré et celle des Normes comptables internationales pour le secteur

public, le renforcement, en application de la résolution 65/259 de l'Assemblée générale, de la nouvelle entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), et le renforcement de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, conformément aux résolutions 64/178 et 64/293 de l'Assemblée.

13. Dans le domaine des droits de l'homme et de l'aide humanitaire, des fonds sont demandés pour le renforcement de la capacité de gestion de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), conformément à la résolution 65/272 de l'Assemblée générale, dans laquelle cette dernière a prié le Secrétaire général de continuer d'aider au renforcement institutionnel de l'Office en lui fournissant des ressources financières suffisantes provenant du budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies. Il est également prévu de renforcer le secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes conformément aux dispositions de la résolution 65/157 de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée a noté l'accroissement de la demande à laquelle doit répondre le secrétariat de la Stratégie ainsi que la nécessité d'accroître, sans retard, de manière durable et prévisible, les ressources consacrées à sa mise en œuvre. En outre, les prévisions budgétaires comprennent des ressources destinées à permettre au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme de s'acquitter des tâches nouvelles ou élargies qui lui ont été confiées.
14. Il est proposé de renforcer l'effectif du Bureau des services de contrôle interne en créant un poste de Sous-Secrétaire général. Des fonds sont également demandés afin de poursuivre les investissements dans l'informatique et la télématique nécessaires au renforcement et à l'appui de systèmes de gestion essentiels qui ont été installés dans un certain nombre de départements au Siège et dans les bureaux hors Siège. En outre, pendant l'exercice biennal 2012-2013, une importance accrue sera accordée à l'amélioration et à la modernisation des moyens d'accès aux services fournis par la Bibliothèque Dag Hammarskjöld. Il s'agit de tirer parti des progrès de l'informatique pour fournir des services de bibliothèque mondiaux, donner accès aux sources électroniques d'information et proposer davantage de services permettant d'orienter et de guider les usagers.
15. Selon la pratique établie, le montant alloué au financement des missions politiques spéciales, qui s'élève à 1 083 100 000 dollars, a été inscrit au chapitre 3 (Affaires politiques). Comme il est d'usage, les demandes de ressources supplémentaires éventuellement nécessaires seront présentées conformément à la procédure arrêtée par l'Assemblée dans sa résolution 41/213.
16. Outre les diverses propositions formulées dans le projet de budget-programme, l'Assemblée générale examinera parallèlement plusieurs questions qui n'y sont pas abordées parce que trop nouvelles. Ces questions portent notamment sur les rapports concernant la stratégie informatique et télématique (voir résolution 65/259), le progiciel de gestion des contenus, le progiciel de gestion de la relation client et le dispositif de reprise après sinistre et de continuité des opérations (voir résolutions 63/262, 63/269 et 64/243 de l'Assemblée), le plan stratégique patrimonial pour l'Office des Nations Unies à Genève (voir résolution 64/243), l'administration de la justice (voir résolution 65/259) et les mesures qui pourraient découler de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, tenue à Istanbul (Turquie) en mai 2011. Bien entendu, les propositions budgétaires ne tiennent pas compte non plus des questions dont les grandes commissions de l'Assemblée débattent pendant la soixante-sixième session. Le cas échéant, ces questions seront soumises à l'Assemblée dans des rapports distincts au cours de la session et, dès lors qu'elles auront été examinées, elles pourraient avoir des incidences importantes sur le programme de travail pour l'exercice biennal 2012-2013.
17. Le tableau ci-après indique la répartition par titre du budget des ressources prévues pour l'exercice 2012-2013 et, à des fins de comparaison, celle du montant révisé des crédits ouverts pour 2010-2011.

Introduction

(En millions de dollars États-Unis)

Titre	2010-2011 (Montant révisé des crédits ouverts)	Variation		2012-2013 (avant actualisation des coûts)
		Montant	Pourcentage	
I. Politique, direction et coordination d'ensemble	756 270,0	(39 345,0)	(5,2)	716 925,0
II. Affaires politiques	1 457 909,0	(122 233,6)	(8,4)	1 335 675,4
III. Justice internationale et droit international	92 002,3	109,7	0,1	92 112,0
IV. Coopération internationale pour le développement	428 505,3	(1 828,8)	(0,4)	426 676,5
V. Coopération régionale pour le développement	513 210,9	(9 562,7)	(1,9)	503 648,2
VI. Droits de l'homme et affaires humanitaires	298 021,2	11 384,7	3,8	309 405,9
VII. Information	184 996,6	(5 564,4)	(3,0)	179 432,2
VIII. Services d'appui intégrés	598 091,2	8 894,0	1,5	606 985,2
IX. Contrôle interne	38 925,0	100,3	0,3	39 025,3
X. Activités administratives financées en commun et dépenses spéciales	126 127,5	(2 955,7)	(2,3)	123 171,8
XI. Dépenses d'équipement	60 326,8	3 589,3	5,9	63 916,1
XII. Sûreté et sécurité	238 447,7	298,0	0,1	238 745,7
XIII. Compte pour le développement	23 651,3	–	–	23 651,3
XIV. Contributions du personnel	550 749,9	(13 127,1)	(2,4)	537 622,8
Total	5 367 234,7	(170 241,3)	(3,2)	5 196 993,4

18. Le projet de budget pour 2012-2013 s'élève à 5 197 000 000 dollars, avant actualisation des coûts, soit 5 344 000 000 dollars aux taux préliminaires de 2012-2013. Au stade actuel du cycle d'élaboration et d'approbation du budget, les coûts sont actualisés sur la base des taux de change utilisés dans le premier rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2010-2011 (A/65/589), approuvé par l'Assemblée générale dans ses résolutions 65/259 et 65/260A, et dans l'hypothèse que les taux d'inflation en 2012 et 2013 seront identiques à ceux de l'exercice 2010-2011. Selon la pratique et la méthode établies, le projet de budget-programme pour 2012-2013 sera à nouveau actualisé avant que l'Assemblée générale ne l'adopte à sa soixante-sixième session. Il sera alors tenu compte des données les plus récentes sur l'inflation, des résultats des enquêtes sur les conditions d'emploi et de l'évolution des indices d'ajustement enregistrée en 2011, de même que des derniers taux de change opérationnels. Les incidences de l'actualisation des coûts sur les prévisions budgétaires actuelles sont examinées aux paragraphes 48 à 52 ci-après.
19. Le tableau ci-dessous met en regard les ressources proposées dans le présent projet de budget-programme et les enveloppes approuvées pour les derniers exercices biennaux nouveaux :

Introduction

(En millions de dollars États-Unis)

	Montants	Augmentation par rapport à l'exercice précédent
2008-2009 (montant révisé des crédits ouverts)	4 865,1	–
2010-2011 (montant révisé des crédits ouverts)	5 367,2	502,1
2012-2013 (esquisse budgétaire)	5 396,7	29,5
2012-2013 (montant proposé avant actualisation des coûts)	5 196,9	(170,3)
2012-2013 (montant proposé, après actualisation préliminaire aux taux de 2010-2011)	5 343,7	(23,5)

20. Les recettes prévues pour l'exercice biennal 2012-2013 sont estimées à 611,5 millions de dollars, contre 593,0 millions de dollars pour 2010-2011, soit une augmentation de 18,5 millions de dollars.
21. Les propositions relatives à 2012-2013 sont décrites en détail dans les différents chapitres du budget-programme. Il est prévu des diminutions à 21 chapitres, pour un montant total de 206,3 millions de dollars en valeur réelle, et des augmentations à 18 chapitres, pour un montant total de 36,1 millions de dollars, d'où une réduction nette des crédits demandés de 170,2 millions de dollars. Pour atteindre les objectifs fixés et mener à bien les activités prescrites, on a transféré des ressources de certains sous-programmes à d'autres au sein des divers programmes. L'analyse des variations fait apparaître, pour les 199 sous-programmes composant le programme de travail, des diminutions au titre de 111 sous-programmes, d'un montant total de 228,2 millions de dollars, et des augmentations au titre de 63 sous-programmes, d'un montant total de 59,5 millions de dollars.
22. Le projet de budget pour 2012-2013 prévoit aussi la poursuite de l'action menée pour renforcer l'efficacité et l'efficience des modalités de mise en œuvre des programmes et d'utilisation des ressources.
23. Outre les réaffectations de ressources et les mesures de renforcement de l'efficacité prévues dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013, on notera l'importance qui continue d'être attachée à l'application de l'article 5.6¹ et de la règle 105.6 des Règlement et règles régissant la planification des programmes (ST/SGB/2000/8), et de manière plus générale, à la question du classement et de la quantification des produits. Quelque 30 000 produits, reconduits d'un exercice sur l'autre ou résultant d'activités ponctuelles, sont prévus pour 2012-2013. Au total, 1 792 produits exécutés en 2010-2011 ont été supprimés en 2012-2013, à l'issue d'un examen tendant à ce que seuls des produits indispensables à la concrétisation des réalisations escomptées soient programmés pour 2012-2013. Les produits supprimés sont indiqués dans chaque chapitre et on trouvera ci-après le décompte, par chapitre, des produits exécutés en 2010-2011 qui ne seront pas reconduits en 2012-2013.

¹ Dans le cadre du projet de budget-programme, le Secrétaire général remet à l'Assemblée générale la liste, dûment justifiée, des produits prévus dans le budget-programme de l'exercice précédent qui, à son avis, peuvent être éliminés et n'ont par conséquent pas été inclus dans le projet de budget-programme.

Introduction

<i>Chapitre du budget</i>	<i>Produits récurrents</i>	<i>Produits non récurrents</i>	<i>Nombre de produits éliminés en 2012-2013</i>
3. Affaires politiques	53	–	53
4. Désarmement	7	16	23
5. Opérations de maintien de la paix	42	–	42
6. Utilisations pacifiques de l'espace	10	–	10
8. Affaires juridiques	54	–	54
9. Affaires économiques et sociales	189	–	189
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	1	–	1
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	1	–	1
12. Commerce et développement	18	–	18
14. Environnement	–	538	538
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	84	–	84
18. Développement économique et social en Afrique	3	238	241
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	51	–	51
20. Développement économique en Europe	6	–	6
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	48	–	48
22. Développement économique et social en Asie occidentale	4	183	187
24. Droits de l'homme	53	82	135
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	10	–	10
26. Réfugiés de Palestine	29	–	29
27. Aide humanitaire	1	–	1
28. Information	13	–	13
29B. Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité	1	–	1
29C. Bureau de la gestion des ressources humaines	19	–	19
31. Contrôle interne	31	–	31
35. Sûreté et sécurité	7	–	7
Total	735	1 057	1 792

B. Effectifs proposés

24. Il est proposé pour l'exercice biennal 2012-2013 d'inscrire un nombre total de 10 263 postes aux chapitres des dépenses, contre 8 989 pour l'exercice 2000-2001 et 10 307 pour l'exercice 2010-2011. Les dotations en effectifs prévues pour l'exercice 2012-2013 représentent une diminution de 44 postes par rapport à celles qui avaient été approuvées pour l'exercice 2010-2011. Comme le montre le tableau ci-après, il est proposé de supprimer au total 147 postes, d'en créer 63 autres et de transformer en postes permanents 16 postes auparavant financés au titre du personnel

Introduction

temporaire (autre que pour les réunions) ou au moyen de fonds extrabudgétaires. Il est proposé en outre de transformer 10 postes temporaires en postes permanents, changement de statut qui n'aurait pas d'incidence sur le nombre total et le coût des postes, et de transformer en postes permanents 24 postes financés au titre des services contractuels. Enfin, il est proposé de reclasser 55 postes.

	<i>Nombre de postes</i>
Postes approuvés pour l'exercice 2010-2011	10 307
Postes proposés pour l'exercice 2012-2013	10 263
Variation	(44)
Suppressions de poste	(147)
Créations de poste	63
Conversions de postes de personnel temporaire (autre que pour les réunions) et de postes financés à partir de fonds extrabudgétaires	16
Conversions de postes financés au titre des services contractuels	24

25. La répartition des postes par titre du budget est la suivante :

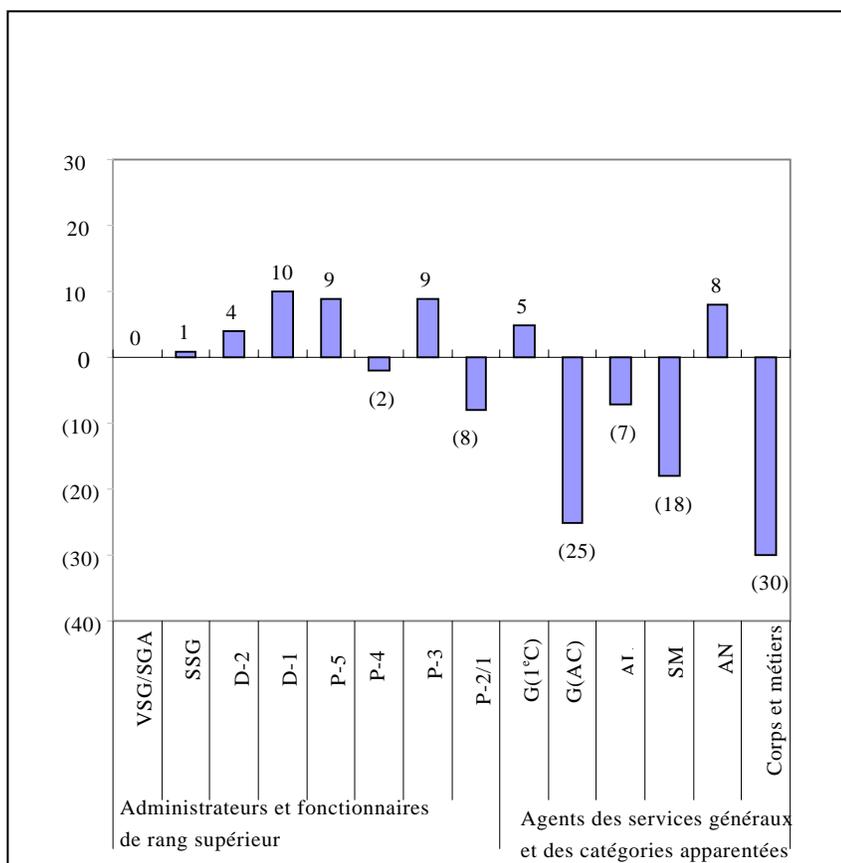
<i>Titre</i>	<i>2010-2011</i>	<i>Variation</i>		<i>2012-2013</i>
		<i>Nombre de postes</i>	<i>Pourcentage</i>	
I. Politique, direction et coordination d'ensemble	2 099	(47)	(2,2)	2 052
II. Affaires politiques	862	(4)	(0,5)	858
III. Justice internationale et droit international	258	4	1,6	262
IV. Coopération internationale pour le développement	1 248	(2)	(0,2)	1 246
V. Coopération régionale pour le développement	1 956	(27)	(1,4)	1 929
VI. Droits de l'homme et affaires humanitaires	549	26	4,7	575
VII. Information	738	(15)	(2,0)	723
VIII. Services d'appui intégrés	1 402	22	1,6	1 424
IX. Contrôle interne	115	7	6,1	122
XII. Sûreté et sécurité	1 080	(8)	(0,7)	1 072
Total	10 307	(44)	(0,4)	10 263

26. Il a été procédé à un examen approfondi des ressources humaines pour adapter au mieux les fonctions aux stratégies arrêtées pour l'exercice 2012-2013. Les directeurs de programme ont été enjoins de trouver des moyens qui permettent à l'Organisation de s'acquitter de ses mandats et programmes à moindre coût et plus efficacement. Le tableau d'effectifs reflète par conséquent les efforts faits pour réduire les chevauchements d'activités, affiner les rôles et les responsabilités afin de renforcer les synergies dans l'exécution des tâches grâce aux investissements dans l'informatique et la télématique, et redistribuer les tâches dans le tableau d'effectifs existant lorsque ce sera possible sans que l'exécution des activités prescrites ne s'en ressente. Le tableau d'effectifs tient malgré tout compte de la demande formulée par l'Assemblée générale de renforcer certains programmes, et notamment des incidences, en termes d'effectifs, des résolutions émanant des différents organes intergouvernementaux sectoriels et régionaux, dont la Commission pour la

prévention du crime et la justice pénale, les commissions économiques et le Conseil des droits de l'homme.

27. Les changements proposés se traduisent dans le tableau d'effectifs par des transferts de certaines catégories et de certaines classes à d'autres. Le graphique ci-après illustre la variation nette du nombre de postes, par classe, entre les exercices 2010-2011 et 2012-2013.

Variation nette du nombre de postes, par classe, entre les exercices 2010-2011 et 2012-2013



Services généraux et catégories apparentées

28. La réduction nette de 67 postes d'agent des services généraux (5 679 postes pour l'exercice 2012-2013, contre 5 746 pour l'exercice 2010-2011) se décompose comme suit : diminution de 114 postes (suppression de 113 postes et reclassement d'un poste d'agent du Service mobile en poste d'administrateur), création de 21 nouveaux postes, conversion de 6 postes de personnel temporaire (autre que pour les réunions)/fonds extrabudgétaires et conversion de 20 postes financés au titre des services contractuels. En outre, il est proposé de reclasser un nombre total de 23 postes.
29. Comme pour les projets de budget des exercices antérieurs, on s'est en particulier efforcé de répondre aux préoccupations de l'Assemblée générale concernant le ratio agents des services généraux/administrateurs, en tenant compte de l'impact sur l'Organisation des investissements

Introduction

dans les nouvelles technologies et en ne perdant pas de vue que les mandats et les programmes de travail exécutés dans les différents lieux d'affectation ne sont pas les mêmes.

30. Les propositions pour 2012-2013 font apparaître une diminution du ratio agents des services généraux/administrateurs. La tendance à la réduction de la proportion d'agents des services généraux dans l'effectif total autorisé persiste donc, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

	2002-2003	2004-2005	2006-2007	2008-2009	2010-2011	2012-2013
Services généraux et catégories apparentées ^a	5 237	5 575	5 522	5 622	5 746	5 679
Effectif total	9 062	9 538	9 676	10 085	10 307	10 263
Pourcentage d'agents des services généraux dans l'effectif total	57,8	58,5	57,1	55,7	55,7	55,3
Ratio agents des services généraux/administrateurs	1,37:1	1,41:1	1,33:1	1,26:1	1,26:1	1,24:1

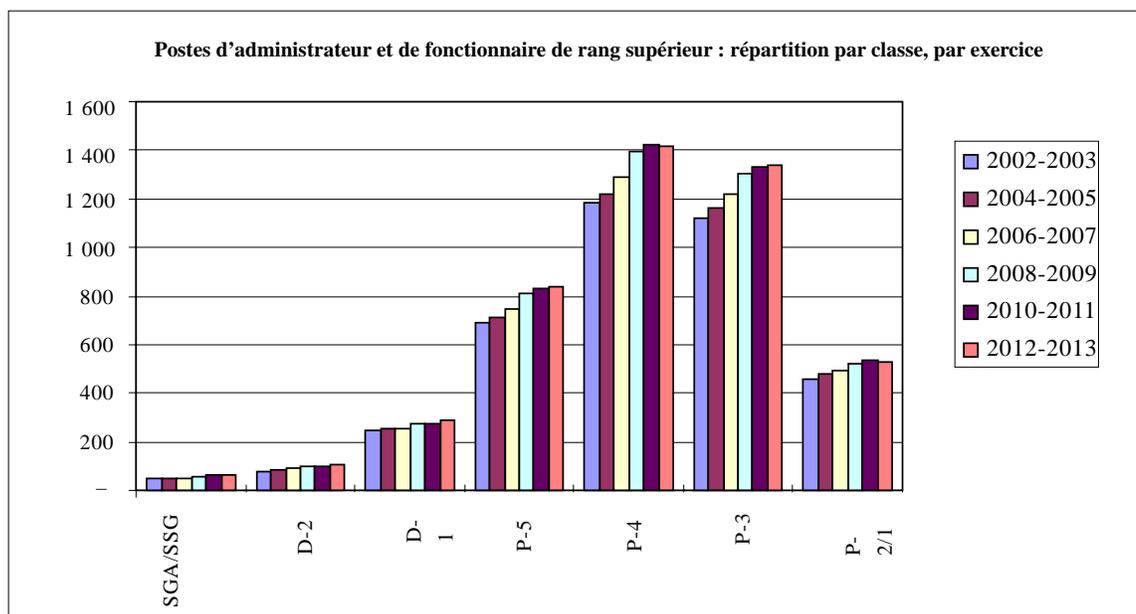
^a Les catégories apparentées sont les suivantes : Service de sécurité, corps de métier, Service mobile, catégorie des administrateurs recrutés sur le plan national et catégorie des agents recrutés localement.

31. Les changements proposés par rapport à l'exercice biennal 2010-2011 sont récapitulés ci-après :
- a) *Suppressions*. Il est prévu de supprimer un nombre total de 113 postes au titre des chapitres 1 à 3, 5, 8, 9, 12, 16, 19 à 22, 24, 28, 29 B, 28 E et 35. Ces suppressions traduisent divers ajustements résultant des investissements technologiques, des mesures prises pour rationaliser, consolider et simplifier la structure des postes, de la reconfiguration des processus d'exécution des tâches et du regroupement de certains dispositifs de soutien de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST), de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban et de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement. La suppression de 41 postes proposée au titre du chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) résulte des investissements technologiques réalisés par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences et des mesures qu'il a prises pour simplifier le déroulement des tâches. La suppression de 18 postes proposée au titre du chapitre 28 (Information) s'explique essentiellement par les progrès techniques accomplis à la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et la rationalisation des méthodes de travail. La suppression de 21 postes au titre du chapitre 35 (Sûreté et sécurité) est due au non-renouvellement des crédits ponctuels ouverts pendant l'exercice 2010-2011 pour financer 10 postes temporaires d'agent des services généraux (Autres classes) à Genève et 11 postes temporaires d'agent local à Addis-Abeba. La suppression de 8 postes au titre du chapitre 9 (Affaires économiques et sociales) s'explique par la rationalisation et la simplification de la structure des postes. Il est également prévu de supprimer 2 postes d'agent des services généraux (Autres classes) au Cabinet du Secrétaire général;
- b) *Reclassements*. Il est proposé de reclasser 15 postes d'agent du Service mobile (14 d'agent local et 1 autre d'administrateur recruté sur le plan national) au titre des chapitres 3 (Désarmement) et 5 (Opérations de maintien de la paix), principalement en application des résolutions 64/269 et 61/276 de l'Assemblée générale demandant de recourir plus largement à du personnel recruté sur le plan national. Afin de renforcer le rôle des coordonnateurs de l'information à Nairobi, au Bélarus, en Érythrée, en Géorgie, en Ukraine et en Ouzbékistan, il est proposé de reclasser six postes d'agent local en postes d'administrateur recruté sur le plan national, au titre du chapitre 28 (Information). Enfin, il est proposé de reclasser deux postes

- (1 d'agent du Service mobile à la classe P-4 et 1 d'agent local en postes d'administrateur recruté sur le plan national) au titre du chapitre 18 (Développement économique et social en Afrique), afin de renforcer l'appui aux programmes;
- c) *Conversions de postes financés au titre des services contractuels.* Il est proposé de convertir 20 postes d'agent des services généraux et des catégories apparentées de postes financés au titre des services contractuels en postes permanents, au titre du chapitre 29D (Bureau des services centraux d'appui. Afin d'assurer un contrôle efficace de la Section de l'appui aux services de radiodiffusion et aux services de conférence, il est proposé de convertir 13 postes d'agent des services généraux et des catégories apparentées [5 d'agent des services généraux (1^{re} classe) et 8 d'agent des services généraux (Autres classes)]. Il est proposé par ailleurs de transformer sept emplois concernant l'entretien des installations électriques, actuellement occupés par des agents contractuels, en postes d'agent de la catégorie des corps de métier, en vue de constituer un atelier de services des bâtiments chargé d'assurer l'entretien courant. Les deux propositions formulées au titre du chapitre 29D seraient plus rentables pour l'Organisation;
- d) *Conversions de postes de personnel temporaire.* Compte tenu de la demande de l'Assemblée générale de veiller à ce que le Département de l'information soit doté du personnel dont il a besoin pour mener ses activités dans toutes les langues officielles, il est proposé de convertir quatre postes d'agent des services généraux de postes de personnel temporaire (autre que pour les réunions) en postes permanents, au titre du chapitre 28 (Information). En outre, il est proposé de transformer un poste d'agent des services généraux (Autres classes) en poste temporaire au titre du chapitre 24 (Droits de l'homme), conformément à la résolution 15/23 du Conseil des droits de l'homme;
- e) *Conversions de postes financés au moyen de fonds extrabudgétaires.* Pour améliorer les échanges entre les organismes des Nations Unies et Israël sur les activités menées par les Nations Unies dans le territoire palestinien occupé et renforcer la collaboration entre le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies et les groupes politiques israéliens, il est proposé de transformer un poste jusqu'alors financé au moyen de fonds extrabudgétaires au titre du chapitre 3 (Affaires politiques) en poste d'administrateur recruté sur le plan national;
- f) *Nouveaux postes.* Vingt et un nouveaux postes sont prévus au titre des chapitres 5 (Opérations de maintien de la paix), 7 (Cour internationale de Justice), 24 (Droits de l'homme) et 35 (Sûreté et sécurité). Il est proposé de créer : a) 13 postes des services de sûreté et sécurité au titre du chapitre 35, dont 5 postes d'agent des services généraux (Autres classes) à Genève, pour mettre en place un groupe cynophile et mener à bien la formation à la gestion de crise, et 8 postes d'agent des services généraux (agent local) à Addis-Abeba, pour fournir un appui aux centres de contrôle de la sécurité; b) 4 postes d'agent des services généraux (Autres classes) inscrits au chapitre 24, pour fournir un appui administratif et des services de secrétariat au Conseil des droits de l'homme et aux organes conventionnels, dont le Comité des disparitions forcées et le Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants; c) 2 postes d'agent des services généraux (Autres classes) pour appuyer la Cour internationale de Justice; et d) 2 postes d'agent des services généraux (Autres classes) auprès de l'ONUST, pour assurer le transport transfrontalier.

Catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur

32. L'évolution du nombre de postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur, qui passerait de 4 561 pour l'exercice 2010-2011 à 4 584 pour l'exercice 2012-2013, est illustrée par le graphique ci-après. L'augmentation nette de 23 postes tient essentiellement aux demandes et décisions de l'Assemblée générale de renforcer certains programmes, ainsi qu'aux incidences des résolutions émanant des organes intergouvernementaux sectoriels et régionaux compétents, comme la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et le Conseil des droits de l'homme.



33. L'augmentation nette de 23 postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur tient au fait qu'il est proposé de créer 42 nouveaux postes, de reclasser 1 poste d'agent du Service mobile en poste d'administrateur, de transformer en postes permanents 10 postes de personnel temporaire (autre que pour les réunions) financés au moyen de fonds extrabudgétaires ainsi que 4 postes jusqu'alors financés au titre des services contractuels, et de supprimer 34 postes. En outre, il est proposé de reclasser 32 postes.
34. L'augmentation, minime, du nombre de postes de secrétaire général adjoint et de sous-secrétaire général s'explique par la création d'un nouveau poste de sous-secrétaire général afin de renforcer le Bureau des services de contrôle interne. Le titulaire du poste aidera le Bureau du Secrétaire général adjoint à s'acquitter de ses fonctions de contrôle interne, en ce qui concerne notamment la stratégie globale du Département, les initiatives de coopération interne, le contrôle des activités des divisions et les responsabilités opérationnelles et administratives quotidiennes, afin d'assurer la synergie entre les sous-programmes. Le Secrétaire général adjoint pourra ainsi se consacrer davantage aux problèmes stratégiques et décisionnels, de telle sorte que l'activité du Bureau des services de contrôle interne demeure adaptée à celle de l'Organisation des Nations Unies et soit conforme au mandat de l'Assemblée générale. Il est proposé par ailleurs de convertir à la catégorie des administrateurs six postes de personnel de temporaire (autre que pour les réunions), conformément à la résolution 62/236 de l'Assemblée générale dans laquelle cette dernière a

réaffirmé le rôle central du suivi, de l'inspection et de l'évaluation, ce qui permettra d'exécuter efficacement le programme de travail et les activités prescrites pour l'exercice 2012-2013, compte tenu de la reconduction des postes.

35. Le projet de créer 13 nouveaux postes (1 D-1, 3 P-5, 4 P-4 et 5 P-3) et de reclasser 4 postes D-1 à la classe D-2 et 1 poste P-4 à la classe P-5 au titre du chapitre 26 (Réfugiés de Palestine) est conforme aux résolutions 64/89 et 65/100 de l'Assemblée générale, par lesquelles l'Assemblée a prié le Secrétaire général de continuer d'aider au renforcement institutionnel de l'UNRWA en lui fournissant des ressources financières suffisantes provenant du budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies. Comme l'a souligné le Secrétaire général dans son rapport sur le renforcement de la capacité de gestion de l'UNRWA (A/65/705), la crise financière qui frappe l'Office l'empêche de s'acquitter convenablement de sa mission et met en danger les populations qu'il sert, et c'est dans ce contexte qu'il est proposé de le renforcer pendant l'exercice 2012-2013 grâce à la création de 13 nouveaux postes et au reclassement de 5 postes.
36. Le projet de créer huit nouveaux postes (2 D-1, 1 P-5 et 5 P-4) au titre du chapitre 16 (Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale) découle principalement des résolutions 64/178 et 64/293 de l'Assemblée générale, dans lesquelles l'Assemblée a adopté le Plan d'action mondial des Nations Unies pour la lutte contre la traite des personnes, de nombreuses résolutions de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale appelant à renforcer le programme de lutte contre la cybercriminalité de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et de la Déclaration politique et du Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue adoptés en mars 2009, lors du débat de haut niveau de la Commission des stupéfiants à sa cinquante-deuxième session.
37. Le projet de créer cinq nouveaux postes (2 P-4 et 3 P-3) et de transformer trois postes de temporaire (1 P-4, 1 P-3 et 1 P-2) en postes temporaires au titre du chapitre 24 (Droits de l'homme) découle essentiellement de diverses résolutions du Conseil des droits de l'homme, dont les résolutions 5/1 et 15/23, et de diverses décisions du Conseil et des organes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme d'appuyer le Comité des disparitions forcées et le Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, dont la composition a été élargie de 10 à 25 membres.
38. Le projet de créer un poste D-1 au titre du chapitre 19 (Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique) est conforme à la demande de la CESAP, telle que formulée dans sa résolution 66/3, de renforcer la coopération régionale en Asie du Nord et en Asie centrale. De même, la création proposée de trois postes (2 D-1 et 1 P-5) au titre du chapitre 22 (Développement économique et social en Asie occidentale) découle de la demande de la CESAO de mettre la dernière main aux mesures administratives permettant de promouvoir au rang de division l'actuel Centre de la femme et la Section des tendances nouvelles et de l'atténuation des conflits.
39. Dans sa résolution 65/157, l'Assemblée générale a noté l'accroissement de la demande à laquelle doit répondre le secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes ainsi que la nécessité d'accroître sans retard, de manière durable et prévisible, les ressources consacrées à sa mise en œuvre, et prié le Secrétaire général d'étudier les meilleurs moyens de soutenir la mise en œuvre de la Stratégie en tenant compte du rôle important joué par son secrétariat, afin que celui-ci dispose des moyens nécessaires à son fonctionnement. Les recommandations du Secrétaire général figureront dans le rapport qu'il doit soumettre à l'Assemblée à sa soixante-sixième session. Quoiqu'il en ressorte, il est proposé de créer au titre du chapitre 27 (Aide humanitaire) un poste D-1 de chef du service chargé des programmes régionaux et de l'élaboration des politiques, imputable sur le budget ordinaire, afin d'assurer les capacités et la stabilité voulues au niveau de la gestion du secrétariat de la Stratégie. Il est proposé par ailleurs de transformer un poste

extrabudgétaire de la classe P-5 au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, conformément aux dispositions de la résolution 57/153 de l'Assemblée générale, dans laquelle cette dernière a souligné que le Bureau devait bénéficier d'un financement suffisant et plus prévisible.

40. Conformément à la résolution 65/245 de l'Assemblée générale, dans laquelle cette dernière a prié le Secrétaire général de prévoir le reclassement des postes des services linguistiques à Nairobi, et à sa résolution 52/220, dans laquelle elle a prié le Secrétaire général d'aligner les arrangements financiers de l'Office des Nations Unies à Nairobi sur ceux des autres bureaux administratifs analogues de l'Organisation, il est proposé de reclasser 11 postes de P-4 à P-5 au titre du chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) et 4 postes (2 P-5 à D-1 et 2 P-4 à P-5) au titre du chapitre 29G [Administration, (Nairobi)].
41. Le projet de reclasser 10 postes (4 P-5 à D-1 et 6 P-3 à P-4) au titre du chapitre 35 (Sûreté et sécurité) s'explique essentiellement par : a) la nécessité de créer un solide cadre de gestion pour renforcer la direction du Département de la sûreté et de la sécurité au Siège; b) le regroupement prévu du Groupe de la politique de sécurité, de la planification et de la coordination et du Groupe de la mise aux normes, de l'évaluation et du suivi au sein du Service de la mise aux normes et de la politique de sécurité nouvellement créé au Siège; c) la nécessité de prendre pleinement en compte les responsabilités consistant à assurer la sûreté et la sécurité de quelque 1 730 fonctionnaires, des délégués, des personnalités de passage et des autres visiteurs dans les locaux de l'ONU à Genève; et d) la nécessité de faire face à l'accroissement sensible de la population du complexe de Nairobi (quelque 3 100 fonctionnaires dans l'enceinte de Gigiri et 170 000 visiteurs par an en moyenne).
42. Le reclassement proposé d'un poste de P-5 à D-1 au titre du chapitre 1 (Politique, direction et coordination d'ensemble) tient à la nécessité de fournir au Chef du Groupe de l'état de droit l'appui dont il a besoin pour exercer ses importantes fonctions d'administration et de représentation, tant au sein de l'Organisation qu'à l'extérieur auprès des États Membres et d'autres acteurs dans le domaine de l'état de droit, conformément à la résolution 65/32 de l'Assemblée générale.
43. Il est proposé de créer deux postes au titre du chapitre 7 (Cour internationale de Justice), dont un poste P-3 destiné à renforcer les mesures de sécurité à la Cour et un poste P-2 pour faire face à l'accroissement du nombre de procédures incidentes dans les affaires traitées. Au titre du chapitre 9 (Affaires économiques et sociales), il est proposé de créer deux postes P-3 afin de soutenir les travaux sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Au titre du chapitre 17 (ONU-Femmes), il est proposé de créer deux postes P-3 pour fournir l'appui administratif précédemment assuré pour l'essentiel par le Service administratif du Département des affaires économiques et sociales. Enfin, au titre du chapitre 28 (Information), il est proposé de créer un poste P-2 pour intensifier l'action éducative et les partenariats avec le monde universitaire et les associations étudiantes.
44. Conformément aux propositions formulées au paragraphe 31 c) ci-dessus concernant la conversion de postes financés au titre des services contractuels en postes permanents au titre du chapitre 29D (Bureau des services centraux d'appui), il est proposé de convertir quatre postes P-3. En outre, il est proposé de créer deux nouveaux postes (1 P-4 et 1 P-3) au titre du même chapitre, afin de renforcer le Service de la gestion des installations et d'appuyer la mise en place du système de gestion des laissez-passer des Nations Unies à sécurité renforcée, notamment son administration à l'échelle mondiale.
45. Le projet de supprimer 34 postes d'administrateur (4 P-5, 7 P-4, 9 P-3 et 14 P-2), au titre des chapitres 2, 3, 9, 19 à 21, 24 et 28, résulte essentiellement d'un examen approfondi des ressources humaines tendant à ce que les fonctions soient parfaitement adaptées aux stratégies arrêtées pour

l'exercice 2012-2013. Les suppressions proposées se justifient principalement par le fait que les investissements technologiques, les mesures prises pour simplifier les méthodes de travail et éviter les chevauchements d'activités et le réalignement des tâches de divers bureaux ont porté leurs fruits.

C. Méthode

46. La méthode employée pour calculer les montants à inscrire au budget-programme n'a pas changé par rapport à celle appliquée lors de l'exercice biennal précédent, qui avait été adoptée par l'Assemblée générale dans sa résolution 47/212 A. Suivant cette méthode, les montants révisés des crédits ouverts pour l'exercice biennal en cours, approuvés par l'Assemblée dans sa résolution 65/259 et 65/260 A, ont servi de point de départ, c'est-à-dire de données de base pour la mesure des variations.
47. Les augmentations et les réductions proposées ont été mesurées par rapport aux montants révisés des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2010-2011, les changements qu'il est proposé d'apporter au budget de cet exercice étant indiqués. Ces changements s'expliquent notamment par des ajustements liés à la non-reconduction des crédits non renouvelables demandés pour l'exercice biennal en cours, ainsi que par des augmentations automatiques résultant du financement sur l'ensemble de l'exercice biennal 2012-2013 de nouveaux postes approuvés par l'Assemblée générale et budgétisés pour l'exercice 2010-2011 avec, compte tenu des délais de recrutement, un taux d'occupation des postes de 50 % pour les administrateurs et de 65 % pour les agents des services généraux. Les changements sont présentés sur la même base que les montants révisés des crédits ouverts pour que l'on puisse déterminer le taux de croissance réel des ressources. Le tableau 10 propose une présentation ventilée de l'effet-report par section en 2012-2013 résultant des nouveaux postes créés en 2010-2011. Dans le solde des variations interviennent, pour ce qui est des augmentations, un montant de 25 millions de dollars correspondant à l'effet-report de la création des postes approuvés pour l'exercice 2010-2011 et, pour ce qui est des réductions, un montant de 65 millions de dollars correspondant à des crédits non renouvelables approuvés pour le même exercice. Les crédits ouverts et les variations (augmentations/réductions) sont ensuite actualisés compte tenu des prévisions relatives à l'inflation.
48. Pour l'actualisation des coûts, des ajustements ont dû être effectués pour établir aux prix de 2012-2013, sur la base des taux de change applicables (voir tableau 6), les montants révisés des crédits ouverts et ceux des augmentations ou des diminutions proposées. Le montant estimatif prévu à ce titre est de 147 millions de dollars.
49. Pour les traitements des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur, les ajustements ont été effectués en fonction de l'évolution des indices d'ajustement prévue pour 2011 (voir tableau 7). Pour les traitements des agents des services généraux, les montants ont été actualisés sur la base des prévisions relatives à l'ajustement au coût de la vie, qui reposent sur les taux d'inflation prévus.
50. En ce qui concerne les taux de vacance de postes pour 2012-2013, il est proposé d'appliquer aux postes maintenus des taux uniformes de 9,6 % pour les administrateurs et de 4 % pour les agents des services généraux. Ces taux, approuvés par la résolution 64/243 de l'Assemblée générale pour l'exercice biennal 2010-2011, ont été conservés pour l'exercice biennal 2012-2013. De même, on a conservé un taux de vacance de 14 % pour les agents de sécurité affectés sur le terrain ayant rang d'administrateur et de 14,7 % pour ceux de la catégorie des services généraux, tels qu'approuvés par l'Assemblée générale dans la même résolution.

51. Les dépenses communes de personnel sont budgétisées en pourcentage des traitements nets, pour chaque lieu d'affectation. Elles couvrent les allocations et indemnités et les frais afférents aux nominations, aux transferts et à la cessation de service.
52. Le budget étant libellé en dollars des États-Unis, les variations de la valeur du dollar par rapport aux autres monnaies peuvent avoir une incidence considérable sur les dépenses faites dans ces monnaies. On n'a pas essayé de prévoir cette évolution au stade de l'actualisation. Les ajustements nécessités par les fluctuations monétaires seront effectués en décembre 2011 suivant les procédures en vigueur.

D. Présentation

Cadre logique

53. Le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013 est présenté conformément au Règlement et aux règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation et aux dispositions de la résolution 58/269. Au paragraphe 9 de ladite résolution, l'Assemblée générale a décidé que les textes explicatifs des fascicules du budget-programme seraient identiques au texte du plan-programme biennal. Les textes explicatifs renvoient à la vue d'ensemble et aux éléments composant le cadre logique, à savoir les objectifs de l'Organisation, les réalisations escomptées et les indicateurs de succès, approuvés par l'Assemblée dans sa résolution 64/229 et repris dans le cadre stratégique pour la période 2012-2013 (A/65/6/Rev.1).
54. Par sa résolution 58/269, l'Assemblée générale a également prié le Secrétaire général de faire figurer dans l'introduction des fascicules du budget des renseignements sur les mandats nouveaux ou modifiés qu'elle aurait approuvés après l'adoption du plan-programme biennal. Elle a prié en outre le Comité du programme et de la coordination d'examiner, dans l'exercice de ses attributions relatives au programme dans le cadre du processus de planification et de budgétisation, les aspects relatifs au programme des mandats nouveaux ou modifiés visés plus haut, ainsi que tout écart apparaissant entre le plan-programme biennal et les aspects relatifs au programme du projet de budget-programme. De tels écarts, qui sont le résultat de mandats nouveaux ou modifiés, sont apparus aux chapitres 3 (Affaires politiques), 15 (Établissements humains), 17 (ONU-Femmes) et 22 (Développement économique et social en Asie occidentale). Ces écarts figurent dans le rapport récapitulatif du Secrétaire général sur les modifications à apporter au plan-programme biennal pour l'aligner sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011 et le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013 (A/66/82), qui sera soumis pour examen au Comité du programme et de la coordination, conformément à la résolution 58/269.
55. Les renseignements ci-après concernant les programmes sont présentés, comme auparavant, dans chaque chapitre du budget :
 - Objectif de l'Organisation
 - Réalisations escomptées du Secrétariat
 - Indicateurs de succès

Mesure des résultats
(valeurs de départ et valeurs cibles)

2008-2009
2010-2011 (estimation)
2012-2013 (objectif)

- Facteurs externes
- Produits

Renseignements financiers

56. Les renseignements financiers ci-après continuent de figurer dans le projet de budget-programme :
- Dépenses de 2008-2009
 - Montant révisé des crédits ouverts pour 2010-2011 (voir résolutions 65/259 et 65/260 A)
 - Changements proposés pour 2012-2013 par rapport aux crédits ouverts pour 2010-2011 (montant et pourcentage)
 - Total des ressources nécessaires pour 2012-2013, avant actualisation des coûts
 - Actualisation des coûts en fonction des taux préliminaires de 2012-2013
 - 2012-2013 (montant estimatif)
57. À la lumière de la demande de l'Assemblée générale au paragraphe 41 de la résolution 64/243 de donner des indications claires et précises concernant les ressources extrabudgétaires, afin que la distinction soit faite entre les contributions volontaires et statutaires et les dépenses d'appui aux programmes, la présentation des ressources extrabudgétaires a été modifiée de façon à mieux les isoler et les prendre en compte.

Autres questions

58. Outre les questions de présentation habituelles qui sont abordées ci-dessus, le présent document comprend deux annexes relatives aux recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. L'annexe I contient des renseignements sur les chapitres du budget pour lesquels le programme de travail a été examiné par des organes spécialisés (voir A/60/7, par. 18) et l'annexe II un récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux recommandations du Comité consultatif sur des questions intersectorielles abordées au chapitre I de son rapport sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011 (voir A/60/7, par. 34).

E. Autres facteurs sous-tendant les propositions budgétaires

59. On trouvera ci-après une description détaillée d'un certain nombre d'autres facteurs qui sous-tendent les propositions budgétaires pour l'exercice 2012-2013.

Arrangements en vigueur à Nairobi

60. Dans sa résolution 52/220, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'aligner les arrangements financiers de l'Office des Nations Unies à Nairobi sur ceux des autres bureaux administratifs analogues de l'Organisation. Depuis, en vue de réduire les dépenses administratives qui viennent en déduction des ressources disponibles pour les activités de fond du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), le Secrétaire général s'est engagé à augmenter progressivement la part des ressources inscrites au budget de l'Office qui relève du budget ordinaire.
61. Dans la section I de sa résolution 57/292, l'Assemblée générale a noté avec satisfaction que le Secrétaire général avait l'intention de continuer à renforcer l'Office des Nations Unies à Nairobi et l'a engagé instamment à accroître la part du budget ordinaire dans le financement de l'Office au

Introduction

cours des futurs exercices biennaux, afin que celui-ci puisse exécuter intégralement les programmes et activités relevant de son mandat. Conformément aux directives données par l'Assemblée générale dans ses résolutions 52/220, 57/292 et 58/270, il a été proposé un montant de 103,2 millions au titre des chapitres 1, 2, 14, 15, 29G, 34 et 35 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013.

62. Ce montant, qui est inférieur de 6 millions (soit 5,5 %) au montant révisé des crédits ouverts pour 2010-2011, s'explique essentiellement par l'inscription d'importants crédits non renouvelables au budget de l'exercice biennal. Cette baisse, qui concerne essentiellement le chapitre 34 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien), tient à la non-reconduction d'un montant non renouvelable prévu en 2010-2011 au titre de l'exécution à Nairobi de la deuxième phase du projet normalisé de contrôle de l'accès aux locaux (5 millions de dollars). La baisse concerne également le chapitre 35 (Sûreté et sécurité) à Nairobi compte tenu de la réduction des crédits demandés au titre des autres objets de dépense, en partie annulée par la hausse des crédits demandés au titres de postes dans le cadre du reclassement des postes de chef et de chef adjoint des Services de sûreté et de sécurité, de la classe P-5 à la classe D-1 et de la classe P-3 à la classe P-4, respectivement, pour faire correspondre les capacités en personnel à l'augmentation considérable de la population dans le complexe (1 million de dollars).
63. Des ressources supplémentaires d'un montant de 543 700 dollars sont demandées au titre des chapitres 1, 2 et 29G pour les raisons suivantes : l'effet-report de l'inscription du poste de directeur général (secrétaire général adjoint) au chapitre 1 du projet de budget-programme pour l'exercice 2010-2011; en ce qui concerne les services de conférence (chap. 2), l'effet-report de l'inscription de huit postes au projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011 et le projet de reclassement de 11 postes linguistiques de la classe P-4 à la classe P-5 en 2012-2013, comme suite à la résolution 65/245; et une augmentation des ressources demandées au titre du chapitre 29G en raison du reclassement de deux postes de la classe P-5 à la classe D-1 et de deux postes de la classe P-4 à la classe P-5, conformément à la résolution 52/220.
64. Grâce aux mesures prises progressivement, depuis l'exercice biennal 1998-1999, pour renforcer l'Office des Nations Unies à Nairobi, la part des ressources provenant du budget ordinaire représentera, pour l'exercice biennal 2012-2013, 51,6 % du total des ressources inscrites au chapitre 29G et, s'agissant des services de conférence, 58,1 % des ressources inscrites au chapitre 2 pour l'Office.
65. Au total, les ressources prévues aux chapitres 1, 2, 14, 15, 29G, 34 et 35 s'élèvent à 103 227 200 dollars. Les ressources prévues pour l'Office des Nations Unies à Nairobi sont récapitulées dans le tableau ci-après :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre du budget	2010-2011		2012-2013	
	(montant révisé des crédits ouverts) ^a	Augmentation	Pourcentage	(avant actualisation des coûts)
Chapitre 1 (Politique, direction et coordination d'ensemble) : Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Nairobi	3 552,7	405,5	11,4	3 958,2
Chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) : services de conférences à Nairobi	20 485,3	78,1	0,4	20 563,4
Chapitre 14 (Environnement)	10 425,0	(187,1)	(1,8)	10 237,9
Chapitre 15 (Établissements humains)	19 300,7	(356,1)	(1,8)	18 944,6

Introduction

Chapitre du budget	2010-2011 (montant révisé des crédits ouverts) ^a		Augmentation	Pourcentage	2012-2013 (avant actualisation des coûts)
Chapitre 29G (Administration, Nairobi)	29 136,3	60,1		0,2	29 196,4
Chapitre 34 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien) ^b	11 344,3	(5 042,2)		(44,4)	6 302,1
Chapitre 35 (Sûreté et sécurité, Nairobi)	15 018,9	(994,3)		(6,6)	14 024,6
Total	109 263,2	(6 036,0)		(5,5)	103 227,2

^a Montants inscrits au budget au titre des chapitres et bureaux indiqués pour l'Office des Nations Unies à Nairobi (les bureaux de liaison du PNUÉ et d'ONU-Habitat à New York sont exclus).

^b La croissance négative d'un montant de 5 042,2 dollars est liée essentiellement à la non-reconduction d'un montant non renouvelable prévu en 2010-2011 pour l'exécution de la deuxième phase du projet normalisé de contrôle de l'accès aux locaux à Nairobi et au titre du chapitre 35 (Sûreté et sécurité).

Formation

66. Conformément aux orientations et aux directives données par l'Assemblée générale dans ses résolutions 55/258, 57/305, 59/266, 61/244, 63/250 et 65/247, il a été proposé de continuer à maintenir un cadre moderne et intégré de gestion des ressources humaines afin de renforcer la capacité actuelle et future de l'Organisation en matière de gestion des ressources humaines et de mettre au point des mécanismes destinés à encourager et à favoriser la mobilité ainsi que l'élargissement des programmes de formation du personnel et de perfectionnement des cadres.
67. Comme demandé par l'Assemblée générale au paragraphe 47 de la section V de sa résolution 65/247, des partenariats ont été conclus entre le Bureau de la gestion des ressources humaines du Département de la gestion et les départements et bureaux pour veiller à ce que les hauts responsables à l'échelle du Secrétariat encouragent et défendent le réaménagement des modalités de travail. Des réunions d'information ont eu lieu au premier semestre de 2011 pour faire connaître les politiques relatives au réaménagement des modalités de travail et à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée; une valeur de référence sera définie dans le tableau de bord de gestion des ressources humaines afin de mesurer l'utilisation actuelle de cette disposition. La campagne de sensibilisation se poursuivra et des instructions supplémentaires sur la mise en œuvre de ces politiques seront élaborées au deuxième semestre de 2011.
68. Des ressources sont prévues dans le projet de budget au titre de la formation pour renforcer les compétences du personnel à tous les niveaux, conformément à l'objectif que s'est fixé l'Organisation de promouvoir un changement de culture institutionnelle et de se doter d'un personnel polyvalent, au service d'une organisation plus productive, plus souple et ayant davantage le souci des résultats.
69. Le projet de budget-programme pour 2012-2013 prévoit un montant de 31,2 millions de dollars pour financer des activités de formation visant à maintenir et à renforcer les compétences du personnel. Ces ressources se répartiront entre les activités de formation centralisées (17,9 millions de dollars), la formation linguistique (9,7 millions de dollars) et d'autres activités de formation (3,6 millions de dollars). Les programmes existants seront maintenus et, lorsque ce sera possible, élargis afin de favoriser la mobilité, d'actualiser les compétences techniques du personnel, d'assurer le fonctionnement des centres de documentation sur les carrières et d'accroître le nombre d'ateliers de formation consacrés à l'organisation des carrières, dans tous les lieux d'affectation. Les ressources nécessaires à la formation pour l'exercice biennal 2012-2013 se répartissent comme suit :

Introduction

(En dollars des États-Unis)

Activités de formations gérées de façon centralisée	
Perfectionnement des cadres et suivi des résultats	8 970 300
Compétences professionnelles et techniques et aide à l'organisation des carrières.	5 144 800
Technologies de l'information	2 903 700
Gestion des ressources humaines et financières	917 900
Total partiel	17 936 700
Cours de langues ^a	9 712 400
Autres activités de formation ^b	3 586 200
Total	31 235 300

^a Dont un montant de 4 374 200 dollars au titre des cours de langues gérés de façon centralisée.

^b Y compris les ressources nécessaires à la sécurité, aux programmes de formation aux normes comptables internationales du secteur public, à la part du coût des activités financées en commun prise en charge par l'ONU, et à l'équipe de préparation et d'appui en cas de crise.

70. Les programmes de perfectionnement et de formation gérés de façon centralisée contribueront, comme auparavant, à promouvoir une culture d'apprentissage permanent, à renforcer les compétences de direction et de gestion, ainsi que les compétences prioritaires pour l'Organisation, et à développer l'aptitude des départements à conduire et à gérer efficacement le changement. Les programmes visant à promouvoir la prise en compte systématique du souci de l'égalité des sexes, la prise de conscience de cette problématique sur le lieu de travail et la sensibilisation à la diversité et au multiculturalisme seront poursuivis. En conséquence, le montant prévu pour les activités de formation centralisées s'élève à 17,9 millions de dollars pour l'exercice 2012-2013. Il servira principalement à financer les activités suivantes :
- Programmes de renforcement des compétences en matière de direction et de gestion à l'intention des cadres dirigeants et du personnel à tous les niveaux, en accord avec l'importance accrue qui sera accordée au perfectionnement des cadres et au suivi des résultats pendant l'exercice 2012-2013;
 - Ateliers et programmes de formation relatifs à la gestion des ressources humaines, au budget et aux finances et à l'utilisation d'Inspira, spécialement conçus pour améliorer les compétences et les connaissances des directeurs de programmes et des autres fonctionnaires ayant des responsabilités administratives;
 - Programmes de formation aux technologies de l'information destinés à faciliter l'application de la stratégie informatique du Secrétaire général en améliorant le niveau des connaissances des fonctionnaires du Secrétariat en ce qui concerne l'utilisation des logiciels de l'Organisation et en permettant aux fonctionnaires d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour gérer l'information de manière plus efficace et plus rationnelle, y compris en leur donnant plus largement accès aux programmes d'autoformation et d'apprentissage en ligne;
 - Programmes de renforcement des compétences techniques et professionnelles et mise en place, dans tous les lieux d'affectation, de programmes d'aide à l'organisation des carrières s'adressant à toutes les catégories de personnel, notamment en appui à la mobilité.

71. Conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, on continuera à offrir des programmes de formation linguistique généraux et spécialisés dans les six langues officielles de l'ONU, afin de permettre au personnel d'entretenir et d'approfondir ses connaissances linguistiques. Les programmes harmonisés de formation linguistique et de formation aux techniques de communication favoriseront le multilinguisme et permettront de renforcer la bonne entente interculturelle. Les ressources prévues pour les cours de langue s'élèvent à 9,7 millions de dollars.
72. Outre les ressources prévues pour les programmes gérés de façon centralisée et les cours de langues, le projet de budget-programme prévoit un montant de 3,6 millions de dollars pour le financement de formations spécialisées. Une bonne partie de ces formations s'adresseront au personnel de sécurité, conformément aux mesures approuvées pour renforcer la sûreté et la sécurité à l'ONU, le personnel de sécurité devant pouvoir s'acquitter efficacement d'un nombre croissant de fonctions spécialisées (1,4 million de dollars); des formations seront aussi organisées à l'intention de quelque 1 300 fonctionnaires dans la perspective de l'adoption des Normes comptables internationales pour le secteur public, pour que la mise en place de ces normes se fasse correctement (79 800 dollars), et il est prévu une formation à la fourniture de services d'appui d'urgence et à la gestion des crises à l'intention de l'équipe de préparation et d'appui en cas de crise (0,5 million de dollars). D'autres ressources sont prévues pour couvrir la part des activités financées en commun prise en charge par l'ONU ainsi que diverses formations spécialisées.

Suivi et évaluation

73. En application de la résolution 58/269, des ressources ont été réservées dans chaque chapitre du budget aux activités de suivi et d'évaluation. Comme pour l'élaboration des projets de budget-programme pour 2008-2009 et 2010-2011, les instructions relatives à l'établissement du budget pour l'exercice 2012-2013 étaient accompagnées de formulaires relatifs aux ressources et aux plans d'évaluation, qui avaient été mis au point par le Bureau des services de contrôle interne et le Département de la gestion et devaient être remplis par les directeurs de programme.
74. Ces activités comprendraient : a) la prestation de services fonctionnels au Comité du programme et de la coordination dans les domaines du contrôle et de l'auto-évaluation; b) l'établissement du rapport biennal sur l'exécution des programmes; c) la gestion du réseau de coordonnateurs des rapports sur l'exécution des programmes; d) le développement du site Web sur l'exécution des programmes; e) l'amélioration ou le remplacement du Système intégré de suivi; f) des services consultatifs; g) l'organisation de formations et la mise en commun de connaissances sur les meilleures pratiques suivies par tous les départements de l'Organisation dans le cadre de leurs activités de contrôle et d'auto-évaluation; h) l'offre d'un appui méthodologique pour les auto-évaluations; et i) l'appui à la gestion axée sur les résultats.
75. Les ressources prévues au titre des activités de suivi et d'évaluation pour l'exercice biennal 2012-2013 se chiffrent à 57,3 millions de dollars, soit environ 6,5 millions de dollars de plus que les prévisions de dépenses pour 2010-2011, et se répartissent entre 33,5 millions de dollars inscrits au budget ordinaire, 19,4 millions de dollars provenant de ressources extrabudgétaires et 4,3 millions de dollars provenant d'autres ressources prévues au titre de contributions obligatoires. Le tableau ci-après indique la répartition des ressources entre le budget ordinaire, les ressources extrabudgétaires et les autres ressources provenant de contributions obligatoires pour les deux exercices.

Introduction

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2010-2011		2012-2013	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Budget ordinaire	30 867,6	60,8	33 512,0	58,5
Contributions obligatoires hors budget ordinaire	1 981,9	3,9	4 343,3	7,6
Fonds extrabudgétaires	17 881,1	35,2	19 424,3	33,9
Total	50 730,6	100,0	57 279,6	100,0

76. Comme par le passé, l'essentiel de ces ressources servira à financer des évaluations internes, environ 2 % de l'ensemble des ressources étant consacrées à des évaluations externes. Les évaluations internes consistent en des auto-évaluations, notamment celles réalisées dans le cadre du suivi et de la présentation des rapports sur l'exécution des programmes. Les évaluations externes comprennent des évaluations prescrites et des évaluations facultatives.
77. Conformément à la pratique en vigueur, chaque fascicule du budget comprend un état récapitulatif des ressources que les départements prévoient d'allouer à leurs activités de suivi et d'évaluation.
78. Au paragraphe 26 de son rapport (A/60/7), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé qu'à l'avenir les projets de budget-programme renseignent également sur l'utilité des dépenses que l'Organisation entend consacrer au suivi et à l'évaluation. Par ailleurs, au paragraphe 26 de son rapport (A/64/7), le Comité a également recommandé qu'à l'avenir, les projets de budget indiquent clairement comment le résultat des évaluations donne lieu à des améliorations dans l'exécution des mandats et affecte la répartition proposée des ressources.
79. Les directeurs de programme ont donc été priés de fournir des renseignements à ce sujet lors de l'élaboration du projet de budget pour l'exercice 2012-2013. Il ressort des données ainsi rassemblées que les avantages qui découlent des sommes investies dans les activités de suivi et d'évaluation sont nombreux et divers. Les directeurs de programme indiquent, notamment, que le suivi et l'évaluation sont utilisés aux fins suivantes : déterminer les besoins des clients et les améliorations à apporter et faire rapport aux organes intergouvernementaux; accroître les connaissances et les capacités du personnel; adapter, simplifier, clarifier et uniformiser les indicateurs de résultats et les méthodes de calcul des coûts dans le cadre de la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale; harmoniser les politiques et procédures de tous les centres de conférence de l'Organisation au profit de l'ensemble du système; améliorer la qualité des formations, ateliers et séminaires prévus; diffuser les enseignements tirés et la suite donnée aux solutions et bonnes pratiques recommandées; appliquer et renforcer les bonnes pratiques; améliorer l'ensemble de la planification stratégique et adapter le programme d'activités aux besoins réels de la région; assurer le suivi des progrès et évaluer l'exécution des programmes; recenser systématiquement les points à améliorer, rechercher des moyens de surmonter les difficultés d'ordre pratique et mettre au point des outils ou échanger des suggestions permettant d'améliorer l'exécution des programmes; adapter les méthodes de travail pour l'élaboration des rapports et la préparation des sessions des organes délibérants; recenser les lacunes dans la qualité de l'appui fourni aux mécanismes intergouvernementaux et y remédier; adapter le cadre logique et les indicateurs de succès au cadre stratégique pour 2012-2013; faire en sorte que les produits particuliers comme la publication et les ressources techniques correspondent mieux aux nouvelles questions et aux nouveaux besoins des clients; définir clairement les moyens à déployer pour favoriser une meilleure appréciation du travail de l'ONU; et voir si les mesures mises en place pour améliorer la situation donnent des résultats tangibles.

80. S'agissant des mesures et des initiatives prises pour appliquer pleinement un système de responsabilisation à l'échelle du Secrétariat en application de la résolution 64/259 de l'Assemblée générale, cinq grandes initiatives sont entreprises conformément aux orientations du Département de la gestion et sous sa direction : le lancement du site Web « Accountability A to Z » sur iSeek; un examen approfondi de la délégation de pouvoirs; le renforcement, au sein du Secrétariat, des structures chargées de la gestion globale des risques; la mise en œuvre effective de méthodes de gestion axée sur les résultats; et le renforcement de la responsabilité individuelle.
81. Le nouveau site Web « Accountability A to Z » a été lancé dans le cadre d'une stratégie générale de communication visant à diffuser et à promouvoir une culture de responsabilisation à l'échelle du Secrétariat.
82. L'instruction administrative sur la délégation de pouvoirs en vertu du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies (ST/AI/2004/1) est en cours d'examen en vue d'une révision. Dans le même temps, un examen de la délégation de pouvoirs en matière d'administration du Statut et du Règlement du personnel est en cours; elle devrait donner lieu à la publication d'une circulaire du Secrétaire général et d'une instruction administrative précisant les responsabilités et les principes de la délégation des pouvoirs.
83. Dans le but de renforcer les structures du Secrétariat responsables de la gestion globale des risques, le Département de la gestion a institué, au sein du Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion, la fonction de coordonnateur de la gestion globale des risques, chargé d'élaborer la documentation sur le sujet, d'appliquer les évaluations pilotes de la gestion des risques dans certains départements et bureaux et d'en évaluer les résultats pour les inclure au rapport qui devra être présenté à l'Assemblée générale pendant la partie principale de sa soixante-sixième session.
84. Une équipe spéciale sur la gestion axée sur les résultats a été mise en place pour élaborer un cadre conceptuel de gestion axée sur les résultats qui, s'inspirant du cadre de gestion axée sur les résultats approuvé par les États Membres dans la résolution 63/276 et dépassant le cadre général des « pratiques de référence », tiendra compte du caractère particulier du système des Nations Unies et de ses responsabilités normatives et opérationnelles. L'équipe spéciale comprend des représentants de différents départements, notamment le Département de la gestion, le Département des affaires politiques, le Département de l'appui aux missions, le Département des opérations de maintien de la paix, le Département des affaires économiques et sociales, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences et l'Office des Nations Unies à Genève. Le Bureau des services de contrôle interne y a également participé en tant qu'observateur. Le rapport sur les travaux de l'équipe spéciale fera partie du rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la résolution 64/259, qui sera présenté à l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session.
85. Pour donner suite à la requête de l'Assemblée générale préconisant l'adoption de propositions concrètes et de mesures intégrées destinées à renforcer la responsabilité individuelle à l'échelle du Secrétariat, les initiatives suivantes continuent d'être mises en œuvre : aligner les contrats de mission des hauts fonctionnaires sur la définition convenue de la notion de responsabilité; mieux harmoniser les contrats de mission des hauts fonctionnaires, les priorités des départements et les cadres de budgétisation axés sur les résultats avec les plans de travail des services et des individus; fournir des outils et un appui aux responsables pour récompenser l'efficacité et sanctionner les mauvais résultats par l'échange d'observations et l'adoption de mesures correctives; renforcer les liens entre la responsabilité individuelle et les constatations du système de justice interne; renforcer les liens entre les constatations des organes de contrôle et les responsables de chaque département et de chaque service à tous les niveaux; et veiller à ce que les

Introduction

parties concernées donnent dûment suite aux conclusions des enquêtes du Bureau des services de contrôle interne (ou d'autres entités).

86. Outre les informations consignées dans le présent rapport, le Secrétaire général rendra compte à l'Assemblée générale de la mise en œuvre de la résolution 64/259 pendant la partie principale de sa soixante-sixième session.

Technologies de l'information

87. En application des paragraphes 8 et 9 de la section XVII de la résolution 65/259, dans lesquels il était demandé de revoir les propositions formulées dans le rapport du Secrétaire général sur l'état de la mise en œuvre de la stratégie informatique et télématique du Secrétariat, un rapport distinct sur les technologies de l'information et des communications (TIC) sera présenté à l'Assemblée à sa soixante-sixième session. Il y sera également donné suite aux demandes faites par l'Assemblée aux paragraphes 125 et 126 de sa résolution 64/243 en ce qui concerne la mise en œuvre des progiciels de gestion des contenus et de la relation client, ainsi que dans ses résolutions 63/262 et 63/269 en ce qui concerne l'adoption d'une démarche unifiée en matière de continuité des opérations et de reprise après sinistre.
88. Quatre propositions à fort impact doivent être présentées dans ce rapport pour permettre de remédier au manque criant d'homogénéité des capacités et ressources informatiques, de rendre le coût des opérations moins élevé et de venir à bout des obstacles institutionnels à la bonne exécution des programmes dans le domaine des TIC. Ces propositions doivent avoir pour objectif a) d'améliorer la gestion des TIC en rationalisant toutes les unités compétentes et de renforcer les fonctions critiques dans le domaine des TIC, b) de mobiliser les savoirs grâce aux technologies de l'information en instaurant un ensemble de capacités de gestion des connaissances de base, c) d'améliorer l'offre de services dans le domaine des TIC en ouvrant un ensemble d'unités d'assistance informatique intégrées, et d) de mettre en place une infrastructure résiliente en intégrant les centres de données et en instaurant un environnement facilitant la continuité des opérations et la reprise après sinistre au sein de l'Organisation.
89. Les TIC peuvent permettre au Secrétariat d'offrir ses services à la communauté mondiale d'une manière radicalement nouvelle. Leur renforcement constitue donc une de ses priorités pour 2012-2013 et au-delà. Si elles sont correctement appliquées, les propositions susmentionnées devraient permettre d'améliorer de manière significative l'efficacité et l'efficacéité du Secrétariat et de mettre au point des solutions TIC qui répondront aux besoins de l'Organisation pour les années à venir.
90. Pour 2012-2013, le montant des ressources prévues pour les technologies de l'information et des communications est estimé à 255,6 millions de dollars, soit une augmentation de 3,8 millions de dollars. Si ces crédits doivent permettre de financer les besoins actuels et les initiatives prévues au projet de budget-programme pour le prochain exercice biennal, des rapports distincts seront présentés dans le cadre des propositions susmentionnées.

Ressources allouées à l'informatique

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre	2010-2011 (Montant révisé des crédits ouverts)	Augmentation des coûts		2012-2013 estimations (aux taux de 2010-2011)
		Montant	Pourcentage	
1. Politique, direction et coordination d'ensemble	1 705,7	85,4	5,0	1 791,1
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	20 778,4	(229,0)	(1,1)	20 549,4

Introduction

Chapitre	2010-2011 (Montant révisé des crédits ouverts)	Augmentation des coûts		2012-2013 estimations (aux taux de 2010-2011)
		Montant	Pourcentage	
3. Affaires politiques	38 540,2	1,5	0,0	38 541,7
4. Désarmement	863,4	18,8	2,2	882,2
5. Opérations de maintien de la paix	2 164,4	(208,8)	(9,6)	1 955,6
6. Utilisations pacifiques de l'espace	223,3	54,9	24,6	278,2
7. Cour internationale de Justice	1 469,5	(611,6)	(41,6)	857,9
8. Affaires juridiques	1 999,3	(402,0)	(20,1)	1 597,3
9. Affaires économiques et sociales	10 347,0	(421,0)	(4,1)	9 926,0
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	150,7	(2,0)	(1,3)	148,7
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	179,1	–	–	179,1
12. Commerce et développement	8 381,5	(221,3)	(2,6)	8 160,2
14. Environnement	291,3	(56,7)	(19,5)	234,6
15. Établissements humains	409,4	(169,9)	(41,5)	239,5
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	995,8	(183,5)	(18,4)	812,3
17. ONU-Femmes	662,3	5,0	0,8	667,3
18. Développement économique et social en Afrique	4 198,0	(304,7)	(7,3)	3 893,3
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	5 053,0	162,3	3,2	5 215,3
20. Développement économique en Europe	4 393,8	(72,2)	(1,6)	4 321,6
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	4 889,7	(231,0)	(4,7)	4 658,7
22. Développement économique et social en Asie occidentale	3 744,4	160,7	4,3	3 905,1
24. Droits de l'homme	4 510,9	49,6	1,1	4 560,5
26. Réfugiés de Palestine	2 030,1	(1,5)	(0,1)	2 028,6
27. Aide humanitaire	2 012,5	(94,3)	(4,7)	1 918,2
28. Information	9 087,7	(441,3)	(4,9)	8 646,4
29. Gestion et services d'appui	51 180,8	7 905,1	15,4	59 085,9
30. Bureau de l'informatique et des communications ^a	48 726,7	(485,9)	(1,0)	48 240,8
31. Contrôle interne	1 924,9	(40,6)	(2,1)	1 884,3
32. Activités administratives financées en commun	955,8	33,0	3,5	988,8
34. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	13 684,2	(124,6)	(0,9)	13 559,6
35. Sûreté et sécurité	6 284,9	(391,0)	(6,2)	5 893,9
Total	251 838,7	3 783,4	1,5	255 622,1

^a Le montant total des crédits demandés pour l'exercice biennal 2012-2013 au titre du chapitre 30 (Bureau de l'informatique et des communications) est estimé à 75 120 000 dollars, comme indiqué dans le document A/66/6 (Sect. 30).

91. Des ajustements notables au titre des technologies de l'information sont apportés à plusieurs chapitres du projet de budget-programme pour 2012-2013.
92. Des crédits d'un montant de 17 806 300 dollars sont prévus au chapitre 29A, Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion, pour la part du budget ordinaire revenant au progiciel de gestion intégré en 2012-2013. Comme demandé par l'Assemblée générale dans sa résolution 64/243, le troisième rapport d'étape annuel sur le progiciel de gestion intégrée sera présenté pendant la partie principale de sa soixante-sixième session. Celui-ci comprendra, notamment, des renseignements détaillés sur l'état d'avancement du projet et les produits correspondants, et des données sur les

dépenses déjà engagées et celles prévues jusqu'à l'achèvement du projet, avec les ressources associées provenant des multiples sources de financement.

93. L'augmentation d'un montant de 1 647 600 dollars au chapitre 28D, Bureau des services centraux d'appui, tient essentiellement a) aux services de données supplémentaires en appui au nouveau centre audiovisuel, b) aux nouveaux besoins en licences pour les logiciels de visioconférence, IPVC et CATV et aux nouveaux systèmes de visioconférence IP, c) aux prises de réseaux supplémentaires dans le cadre de la rénovation des salles de conférence de la tour du Secrétariat, et d) au nouveau progiciel devant permettre de renforcer la sécurité des laissez-passer des Nations Unies.

Postes de temporaire (autres que pour les réunions) au 31 mars 2011

94. Lors de son examen de l'esquisse de projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a affirmé qu'il restait préoccupé par les répercussions budgétaires que pouvait avoir le maintien de postes financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), initialement approuvés pour l'exercice de fonctions limitées dans le temps. Il a recommandé que dans la mesure du possible, le Secrétaire général communique à l'Assemblée générale, en même temps que le projet de budget-programme pour 2012-2013, une indication du nombre de postes imputables sur les crédits ouverts pour l'exercice en cours au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), et les renseignements dont on pourrait disposer sur les fonctions qui y étaient attachées (voir A/65/611, par. 7).
95. Il faut noter que la gestion des postes de temporaire (autres que pour les réunions) n'est pas centralisée. Elle est confiée aux différents bureaux et départements concernés, qui ont donc été priés d'examiner leurs états respectifs au 31 mars 2011 et de communiquer le nombre de postes de temporaire (autres que pour les réunions) à cette date, en indiquant leurs catégories et les titres fonctionnels correspondants.
96. On trouvera au tableau 12 le nombre de postes de temporaire (autres que pour les réunions) ventilé selon les différents chapitres au 31 mars 2011 d'après les données communiquées par les bureaux et départements concernés. Les renseignements fournis dans le présent rapport correspondent au nombre de postes recensé à une date donnée (le 31 mars 2011) par les bureaux compétents.

Contributions obligatoires hors budget ordinaire

97. Pour l'exercice 2012-2013, le montant estimatif des contributions obligatoires hors budget ordinaire, qui s'établit à 823,1 millions de dollars, soit une augmentation d'un montant net d'environ 71,6 millions de dollars, correspond aux dépenses administratives et techniques relatives aux programmes et projets financés au moyen de contributions obligatoires hors budget ordinaire en ce qui concerne les opérations de maintien de la paix, le plan-cadre d'équipement, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et le Tribunal pénal international pour le Rwanda. Cette augmentation est imputable aux ressources nécessaires à l'expansion des opérations de maintien de la paix (71,8 millions), que vient en partie compenser la réduction des dépenses au titre des activités d'appui au Tribunal pénal international pour le Rwanda (0,2 million de dollars). La répartition des fonds par chapitre est indiquée au tableau 8.

Fonds extrabudgétaires

98. Le montant des fonds extrabudgétaires prévus pour l'exercice biennal 2012-2013 est indiqué dans le tableau 9. En bref, ces fonds serviraient à financer un total de 13 042 postes dont la répartition par classe est indiquée dans le tableau ci-après. Ce chiffre est à comparer à celui de l'exercice

biennal 2010-2011, qui était de 13 087. Il comprend les postes affectés aux services d'appui et aux activités de fond financés au moyen de fonds opérationnels dans les bureaux permanents des Nations Unies, ainsi que les postes financés au moyen du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. La diminution nette de 45 postes que fait apparaître le tableau ci-après, notamment aux classes P-2/1 à P-4/3 ainsi que dans la catégorie des services généraux (Autres classes) s'explique principalement par une diminution nette de 57, 56 et 21 postes financés par des fonds extrabudgétaires aux chapitres Environnement, Aide humanitaire et Établissements humains respectivement, contrebalancée par une augmentation de 104 postes au chapitre ONU-Femmes.

99. L'effet net de la réduction des dépenses de personnel prévues pour le PNUE pour 2012-2013 se fera sentir principalement au niveau du Fonds pour l'environnement. La réduction du nombre de postes s'explique principalement par la prise en compte des faits suivants : a) la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires que le Directeur exécutif du PNUE pourvoit des nouveaux postes « en fonction des ressources financières mises à sa disposition » (voir UNEP/GC.25/12/Add.1, par. 8), et la décision 24/9 du Conseil d'administration du PNUE, dans laquelle celui-ci recommandait au Directeur exécutif d'adopter une attitude prudente quant à la création de nouveaux postes au titre du Fonds pour l'environnement; et b) le Comité des représentants permanents a émis des recommandations relatives aux réductions de postes en 2010. La réduction du nombre de postes pour l'aide humanitaire, essentiellement au titre du sous-programme 5 (Information et mobilisation dans les situations d'urgence humanitaire) est due aux compressions budgétaires effectuées pour aligner les prévisions de dépenses sur le montant des contributions attendues. Cette diminution est en partie compensée par une augmentation du nombre de postes nécessaires pour ONU-Femmes d'après les estimations concernant les ressources nécessaires au titre de son budget d'appui, qui lui permettra d'exécuter son programme de travail.

<i>Répartition</i>	<i>2010-2011 Prévisions révisées</i>	<i>2012-2013 Prévisions révisées</i>	<i>Variation</i>
Administrateur et fonctionnaire de rang supérieur			
SSG	6	6	–
D-2	44	48	4
D-1	186	197	11
P-5	517	558	41
P-4/3	2 685	2 658	(27)
P-2/1	395	361	(34)
Total partiel	3 833	3 828	(5)
Agent des services généraux			
1 ^{re} classe	377	383	6
Autres classes ^a	8 877	8 831	(46)
Total partiel	9 254	9 214	(40)
Total	13 087	13 042	(45)

^a Dont les postes d'agent du Service de sécurité, d'agent de la catégorie des corps de métier, d'agent local, d'administrateur recruté sur le plan local et d'agent du Service mobile.

100. Au cours de l'exercice biennal, des fonds extrabudgétaires d'un montant estimatif de 12,4 milliards de dollars, soit une augmentation nette d'environ 791,5 millions de dollars, serviront notamment à financer diverses activités d'appui, activités de fond et activités opérationnelles, notamment dans les domaines du règlement des conflits, du rétablissement de la paix, de l'assistance électorale, de

la lutte antimines, de l'action en faveur de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, des services centraux d'appui et des activités décentralisées des centres régionaux pour le désarmement. La répartition des fonds par chapitre est indiquée au tableau 9.

101. Étant donné la nature des contributions volontaires, le volume des rentrées de fonds extrabudgétaires et le nombre de postes qui pourra être financé au cours de l'exercice biennal ne peuvent être déterminés avec précision. Les estimations relatives à l'exercice en cours tendent donc à être plus précises que les prévisions faites pour l'exercice suivant. Si l'on utilise ces chiffres pour analyser la tendance des fonds extrabudgétaires, il convient de ne tirer que des conclusions prudentes car il se peut que certaines variations peu importantes d'un exercice à l'autre tiennent tout simplement au fait que les données se rapportant à un exercice futur sont moins fiables que celles qui concernent l'exercice en cours. Pour l'exercice 2012-2013, on prévoit une augmentation globale de 7 % (791,5 millions de dollars) résultant d'un certain nombre d'augmentations et de diminutions des fonds disponibles pour les opérations programmées dans divers domaines. Cette augmentation a trait pour l'essentiel aux activités du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (167,8 millions de dollars) et de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (88,7 millions de dollars), qui visent principalement à étayer les activités techniques et opérationnelles dans les domaines des droits de l'homme et des affaires humanitaires, en particulier la protection internationale, la recherche de solutions viables et l'aide aux réfugiés.

Tableaux

Tableau 1

Budget total

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2010-2011	2012-2013	Augmentation (diminution)	
			Montant	Pourcentage
Budget ordinaire				
Dépenses	5 367 234,7	5 343 758,1	(23 476,6)	(0,4)
Recettes générales	37 930,8	52 558,0	14 627,2	38,6
Total partiel	5 329 303,9	5 291 200,1	(38 103,8)	(0,7)
Recettes provenant des contributions du personnel	555 041,0	558 973,3	3 932,3	0,7
Budget ordinaire, montant net	4 774 262,9	4 732 226,8	(42 036,1)	(0,9)
Contributions obligatoires hors budget ordinaire				
Activités d'appui	751 504,3	823 088,0	71 583,7	9,5
Total, contributions obligatoires hors budget ordinaire	751 504,3	823 088,0	71 583,7	9,5
Fonds extrabudgétaires				
Activités d'appui	416 858,2	425 019,0	8 160,8	2,0
Activités de fond	2 166 360,8	2 538 881,8	372 521,0	17,2
Activités opérationnelles	9 066 870,6	9 477 672,9	410 802,3	4,5
Total, fonds extrabudgétaires	11 650 089,6	12 441 573,7	791 484,1	6,8
Budget total, montant net	17 175 856,8	17 996 888,5	821 031,7	4,8

Tableau 2

Postes par source de financement

	2010-2011	2012-2013	Augmentation (diminution)	
			Montant	Pourcentage
Budget ordinaire				
Dépenses	10 307	10 263	(44)	(0,4)
Recettes	89	89	–	–
Total partiel	10 396	10 352	(44)	(0,4)
Contributions obligatoires hors budget ordinaire				
Activités d'appui	1 370	1 413	43	3,1
Total partiel	1 370	1 413	43	3,1
Fonds extrabudgétaires				
Activités d'appui	1 412	1 380	(32)	(2,3)
Activités de fond	4 080	4 150	70	1,7

Introduction

	2010-2011	2012-2013	Augmentation (diminution)	
			Montant	Pourcentage
Activités opérationnelles	7 595	7 512	(83)	(1,1)
Total partiel	13 087	13 042	(45)	(0,3)
Total	24 853	24 807	(46)	(0,2)

Tableau 3

État récapitulatif du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2008-2009 (dépenses effectives ^a)	2010-2011 (crédits ouverts ^a)	Augmentation		Total avant actualisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2012-2013 (montant estimatif ^b)
			Montant	Pour- centage			
Titre I							
Politique, direction et coordination d'ensemble							
1. Politique, direction et coordination d'ensemble	726 686,3	756 270,0	(39 345,0)	(5,2)	716 925,0	18 492,5	735 417,5
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	88 808,5	100 199,6	2 613,2	2,6	102 812,8	2 421,7	105 234,5
	637 877,8	656 070,4	(41 958,2)	(6,4)	614 112,2	16 070,8	630 183,0
Titre II							
Affaires politiques							
3. Affaires politiques	1 077 075,2	1 457 909,0	(122 233,6)	(8,4)	1 335 675,4	6 242,8	1 341 918,2
4. Désarmement	948 098,5	1 314 847,4	(119 734,3)	(9,1)	1 195 113,1	1 231,5	1 196 344,6
5. Opérations de maintien de la paix	22 093,5	22 134,8	577,0	2,6	22 711,8	474,5	23 186,3
6. Utilisations pacifiques de l'espace	98 980,5	112 903,8	(3 124,7)	(2,8)	109 779,1	4 516,0	114 295,1
	7 902,7	8 023,0	48,4	0,6	8 071,4	20,8	8 092,2
Titre III							
Justice internationale et droit international							
7. Cour internationale de Justice	93 756,9	92 002,3	109,7	0,1	92 112,0	915,0	93 027,0
8. Affaires juridiques	45 857,9	46 605,8	1 002,7	2,2	47 608,5	509,4	48 117,9
	47 899,0	45 396,5	(893,0)	(2,0)	44 503,5	405,6	44 909,1
Titre IV							
Coopération internationale pour le développement							
9. Affaires économiques et sociales	406 559,7	428 505,3	(1 828,8)	(0,4)	426 676,5	11 756,7	438 433,2
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	147 715,4	152 535,5	(3 715,4)	(2,4)	148 820,1	1 104,5	149 924,6
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	4 925,1	7 406,1	(740,6)	(10,0)	6 665,5	21,8	6 687,3
	8 486,0	12 641,0	–	–	12 641,0	93,0	12 734,0

Introduction

	2008-2009 (dépenses effectives ^a)	2010-2011 (crédits ouverts ^a)	Augmentation		Total avant actualisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2012-2013 (montant estimatif ^b)
			Montant	Pour- centage			
12. Commerce et développement	128 359,5	136 629,8	(1 151,2)	(0,8)	135 478,6	7 653,3	143 131,9
13. Centre du commerce international CNUCED/OMC	30 813,1	31 793,3	997,1	3,1	32 790,4	2 297,7	35 088,1
14. Environnement	15 024,6	14 211,3	(86,9)	(0,6)	14 124,4	127,9	14 252,3
15. Établissements humains	21 583,1	20 564,7	(363,7)	(1,8)	20 201,0	211,3	20 412,3
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	39 360,2	39 191,1	1 927,5	4,9	41 118,6	173,9	41 292,5
17. ONU-Femmes	10 292,7	13 532,5	1 304,4	9,6	14 836,9	73,3	14 910,2
Titre V							
Coopération régionale pour le développement	473 986,2	513 210,9	(9 562,7)	(1,9)	503 648,2	31 907,2	535 555,4
18. Développement économique et social en Afrique	109 068,2	123 662,5	(2 815,8)	(2,3)	120 846,7	5 999,1	126 845,8
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	91 366,7	98 326,8	(1 523,9)	(1,5)	96 802,9	6 466,9	103 269,8
20. Développement économique en Europe	63 728,6	65 547,1	(1 794,3)	(2,7)	63 752,8	3 732,6	67 485,4
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	104 712,8	110 129,9	(2 902,9)	(2,6)	107 227,0	8 073,6	115 300,6
22. Développement économique et social en Asie occidentale	56 807,8	63 298,4	(525,8)	(0,8)	62 772,6	5 037,7	67 810,3
23. Programme ordinaire de coopération technique	48 302,1	52 246,2	–	–	52 246,2	2 597,3	54 843,5
Titre VI							
Droits de l'homme et affaires humanitaires	265 411,9	298 021,2	11 384,7	3,8	309 405,9	12 690,5	322 096,4
24. Droits de l'homme	116 921,9	141 191,4	6 043,5	4,3	147 234,9	8 561,2	155 796,1
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	79 884,4	83 717,5	–	–	83 717,5	1 797,6	85 515,1
26. Réfugiés de Palestine	39 354,7	43 712,4	5 000,0	11,4	48 712,4	1 633,7	50 346,1
27. Aide humanitaire	29 250,9	29 399,9	341,2	1,2	29 741,1	698,0	30 439,1
Titre VII							
Information	186 858,8	184 996,6	(5 564,4)	(3,0)	179 432,2	3 768,3	183 200,5
28. Information	186 858,8	184 996,6	(5 564,4)	(3,0)	179 432,2	3 768,3	183 200,5
Titre VIII							
Services d'appui intégrés	587 048,7	598 091,2	8 894,0	1,5	606 985,2	18 214,7	625 199,9
29. Gestion et services centraux d'appui	546 196,6	525 971,2	5 894,0	1,1	531 865,2	16 517,3	548 382,5
A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion	17 657,0	26 126,1	6 690,0	25,6	32 816,1	130,4	32 946,5

Introduction

	2008-2009 (dépenses effectives ^a)	2010-2011 (crédits ouverts ^a)	Augmentation		Total avant actualisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2012-2013 (montant estimatif ^a)
			Montant	Pour- centage			
B. Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité	34 380,8	38 552,5	(1 110,6)	(2,9)	37 441,9	407,7	37 849,6
C. Bureau de la gestion des ressources humaines	73 227,6	74 614,6	(1 430,0)	(1,9)	73 184,6	1 538,4	74 723,0
D. Bureau des services centraux d'appui	210 090,5	174 871,1	1 973,2	1,1	176 844,3	5 889,3	182 733,6
E. Administration (Genève)	140 860,0	142 274,6	553,7	0,4	142 828,3	5 184,1	148 012,4
F. Administration (Vienne)	41 479,3	40 396,0	(842,4)	(2,1)	39 553,6	1 095,7	40 649,3
G. Administration (Nairobi)	28 501,4	29 136,3	60,1	0,2	29 196,4	2 271,7	31 468,1
30. Bureau de l'informatique et des communications	40 852,1	72 120,0	3 000,0	4,2	75 120,0	1 697,4	76 817,4
Titre IX							
Contrôle interne	34 940,7	38 925,0	100,3	0,3	39 025,3	376,2	39 401,5
31. Contrôle interne	34 940,7	38 925,0	100,3	0,3	39 025,3	376,2	39 401,5
Titre X							
Activités administratives financées en commun et dépenses spéciales	116 455,4	126 127,5	(2 955,7)	(2,3)	123 171,8	8 170,4	131 342,2
32. Activités financées en commun	11 109,8	11 993,4	(999,6)	(8,3)	10 993,8	355,4	11 349,2
33. Dépenses spéciales	105 345,6	114 134,1	(1 956,1)	(1,7)	112 178,0	7 815,0	119 993,0
Titre XI							
Dépenses d'équipement	60 732,7	60 326,8	3 589,3	5,9	63 916,1	2 978,6	66 894,7
34. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	60 732,7	60 326,8	3 589,3	5,9	63 916,1	2 978,6	66 894,7
Titre XII							
Sûreté et sécurité	201 454,6	238 447,7	298,0	0,1	238 745,7	14 312,8	253 058,5
35. Sûreté et sécurité	201 454,6	238 447,7	298,0	0,1	238 745,7	14 312,8	253 058,5
Titre XIII							
Compte pour le développement	26 151,3	23 651,3	-	-	23 651,3	-	23 651,3
36. Compte pour le développement	26 151,3	23 651,3	-	-	23 651,3	-	23 651,3
Titre XIV							
Contributions du personnel	492 302,5	550 749,9	(13 127,1)	(2,4)	537 622,8	16 939,0	554 561,8
37. Contributions du personnel	492 302,5	550 749,9	(13 127,1)	(2,4)	537 622,8	16 939,0	554 561,8
Total, budget ordinaire	4 749 420,8	5 367 234,7	(170 241,3)	(3,2)	5 196 993,4	146 764,7	5 343 758,1

^a Un ajustement technique a été opéré compte tenu des normes de présentation. Il s'agissait de rendre compte de la réaffectation de ressources du chapitre 1 au chapitre 3 pour le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine et du transfert des services de bibliothèque du chapitre 2 aux chapitres 29E et 29F, ainsi que de l'effet report de la résolution 64/289 de l'Assemblée générale concernant la création de l'Entité composite des Nations Unies chargée des questions liées à la problématique hommes-femmes (ONU-Femmes).

Tableau 4

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	Augmentation (diminution)		Total avant actualisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2012-2013 (montant estimatif)
			Montant	Pour- centage			
Postes	2 190 956,7	2 356 581,0	12 866,8	0,5	2 369 447,8	80 413,3	2 449 861,1
Autres dépenses de personnel	736 678,3	262 749,5	(43 687,1)	(16,6)	219 062,4	12 572,0	231 634,4
Émoluments de non-fonctionnaires	15 900,3	18 133,9	(581,6)	(3,2)	17 552,3	477,7	18 030,0
Consultants	38 655,0	12 951,3	(1 956,6)	(15,1)	10 994,7	565,4	11 560,1
Experts	10 281,3	12 310,7	(25,4)	(0,2)	12 285,3	1 103,3	13 388,6
Voyages de représentants	31 510,0	34 280,8	2 942,7	8,6	37 223,5	1 368,2	38 591,7
Voyages de fonctionnaires	74 432,1	38 293,6	(1 023,6)	(2,7)	37 270,0	1 368,8	38 638,8
Services contractuels	158 511,1	139 508,2	(480,4)	(0,3)	139 027,8	5 956,7	144 984,5
Frais généraux de fonctionnement	409 134,3	238 807,1	(2 681,3)	(1,1)	236 125,8	9 634,1	245 759,9
Dépenses de représentation	1 151,4	1 167,5	(67,6)	(5,8)	1 099,9	46,5	1 146,4
Fournitures et accessoires	48 460,7	34 727,6	(7 498,6)	(21,6)	27 229,0	1 757,3	28 986,3
Mobilier et matériel	124 456,5	39 992,3	(5 873,2)	(14,7)	34 119,1	2 560,5	36 679,6
Aménagement des locaux	77 308,0	62 930,5	985,6	1,6	63 916,1	2 978,6	66 894,7
Subventions et contributions	292 407,8	307 963,8	10 770,6	3,5	318 734,4	6 426,0	325 160,4
Autres dépenses ^a	539 577,3	1 806 836,9	(133 931,6)	(7,4)	1 672 905,3	19 536,3	1 692 441,6
Total	4 749 420,8	5 367 234,7	(170 241,3)	(3,2)	5 196 993,4	146 764,7	5 343 758,1

^a Le montant estimatif pour 2012-2013 comprend une somme forfaitaire au titre des missions politiques spéciales.

Tableau 5
**Budget ordinaire : postes permanents et temporaires approuvés pour l'exercice biennal 2010-2011
 et proposés pour l'exercice biennal 2012-2013**

Chapitre du budget	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Services généraux et catégories apparentées									Total partiel	Total
	VSG/ SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total partiel	1 ^{re} classe	Autres classes	Agents de sécurité	Agents locaux	Service mobile	Adminis- trateurs recrutés sur le plan national	Agents des corps de métier	Total partiel		
1. Politique, direction et coordination d'ensemble																			
2010-2011 ^a	6	2	8	14	33	25	24	6	118	11	81	-	6	-	-	-	98	216	
Reclassements	-	-	-	1	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Suppressions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)	-	-	-	-	-	(2)	(2)	
2012-2013	6	2	8	15	32	25	24	6	118	11	79	-	6	-	-	-	96	214	
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences																			
2010-2011 ^a	1	1	5	20	182	396	373	24	1 002	84	706	-	15	-	-	76	881	1 883	
Reclassements	-	-	-	-	11	(11)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Suppressions	-	-	-	-	(2)	(2)	-	-	(4)	-	(4)	-	-	-	-	(37)	(41)	(45)	
2012-2013	1	1	5	20	191	383	373	24	998	84	702	-	15	-	-	39	840	1 838	
3. Affaires politiques																			
2010-2011 ^a	2	4	12	16	48	61	51	25	219	6	105	6	29	9	2	-	157	376	
Créations	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	(1)	-	-	-	-	
Suppressions	-	-	-	-	-	(2)	(1)	-	(3)	-	(3)	-	-	-	-	-	(3)	(6)	
Conversion de postes précédemment financés au moyen de fonds extrabudgétaires ou au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1	
2012-2013	2	4	12	16	48	59	51	25	217	6	102	6	30	8	3	-	155	372	
4. Désarmement																			

Chapitre du budget	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Services généraux et catégories apparentées								Total
	VSG/ SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total partiel	1 ^{re} classe	Autres classes	Agents de sécurité	Agents locaux	Service du mobile	Adminis- trateurs recrutés sur le plan national	Agents des corps de métier	Total partiel	
2010-2011	1	-	2	3	13	9	7	4	39	4	15	-	4	-	-	-	23	62
2012-2013	1	-	2	3	13	9	7	4	39	4	15	-	4	-	-	-	23	62
5. Opérations de maintien de la paix																		
2010-2011	2	5	6	7	8	6	7	9	50	-	20	-	195	135	-	-	350	400
Créations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	2	2
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13	(14)	1	-	-	-
Suppressions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)	-	-	(2)	(2)
2012-2013	2	5	6	7	8	6	7	9	50	-	20	-	210	119	1	-	350	400
6. Utilisations pacifiques de l'espace																		
2010-2011	-	-	1	1	2	8	4	3	19	-	5	-	-	-	-	-	5	24
2012-2013	-	-	1	1	2	8	4	3	19	-	5	-	-	-	-	-	5	24
7. Cour internationale de Justice																		
2010-2011	-	1	1	1	4	14	18	19	58	6	50	-	-	-	-	-	56	114
Créations	-	-	-	-	-	-	1	1	2	-	2	-	-	-	-	-	2	4
2012-2013	-	1	1	1	4	14	19	20	60	6	52	-	-	-	-	-	58	118
8. Affaires juridiques																		
2010-2011	1	1	4	7	18	19	21	14	85	11	48	-	-	-	-	-	59	144
2012-2013	1	1	4	7	18	19	21	14	85	11	48	-	-	-	-	-	59	144
9. Affaires économiques et sociales																		
2010-2011	1	2	9	31	64	89	64	43	303	33	169	-	-	-	-	-	202	505
Créations	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	2
Suppressions	-	-	-	-	(1)	(1)	(1)	(1)	(4)	-	(8)	-	-	-	-	-	(8)	(12)
2012-2013	1	2	9	31	63	88	65	42	301	33	161	-	-	-	-	-	194	495
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement																		

Chapitre du budget	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Services généraux et catégories apparentées								Total
	VSG/ SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total partiel	1 ^{re} classe	Autres classes	Agents de sécurité	Agents locaux	Service mobile	Adminis- trateurs recrutés sur le plan national	Agents des corps de métier	Total partiel	
2010-2011	1	-	1	1	3	5	2	1	14	-	4	-	-	-	-	-	4	18
2012-2013	1	-	1	1	3	5	2	1	14	-	4	-	-	-	-	-	4	18
11. Appui des Nations Unies au nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique																		
2010-2011	1	-	1	2	4	7	10	-	25	1	8	-	1	-	-	-	10	35
2012-2013	1	-	1	2	4	7	10	-	25	1	8	-	1	-	-	-	10	35
12. Commerce et développement																		
2010-2011	1	1	6	20	48	61	74	32	243	12	145	-	-	-	-	-	157	400
Suppressions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	-	-	-	-	(1)	(1)
2012-2013	1	1	6	20	48	61	74	32	243	12	144	-	-	-	-	-	156	399
14. Environnement																		
2010-2011	1	-	3	1	8	11	5	2	31	1	5	-	11	-	-	-	17	48
2012-2013	1	-	3	1	8	11	5	2	31	1	5	-	11	-	-	-	17	48
15. Établissements humains																		
2010-2011	1	-	1	4	9	16	14	5	50	-	2	-	23	-	-	-	25	75
2012-2013	1	-	1	4	9	16	14	5	50	-	2	-	23	-	-	-	25	75
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale																		
2010-2011	1	-	2	5	14	28	25	14	89	3	30	-	-	-	-	-	33	122
Créations	-	-	-	2	1	5	-	-	8	-	-	-	-	-	-	-	-	8
Suppressions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	-	-	-	-	(1)	(1)
2012-2013	1	-	2	7	15	33	25	14	97	3	29	-	-	-	-	-	32	129
17. ONU-Femmes																		
2010-2011	1	1	2	3	6	7	5	5	30	-	15	-	-	-	-	-	15	45
Créations	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	2
2012-2013	1	1	2	3	6	7	7	5	32	-	15	-	-	-	-	-	15	47

Chapitre du budget	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Services généraux et catégories apparentées								Total
	VSG/ SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total partiel	1 ^{re} classe	Autres classes	Agents de sécurité	Agents locaux	Service mobile	Adminis- trateurs recrutés sur le plan national	Agents des corps de métier	Total partiel	
18. Développement, économique et social en Afrique																		
2010-2011	1	-	1	16	43	72	76	29	238	-	2	-	304	2	13	-	321	559
Reclassements	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	(1)	(1)	1	-	(1)	-
2012-2013	1	-	1	16	43	73	76	29	239	-	2	-	303	1	14	-	320	559
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique																		
2010-2011	1	-	1	13	36	57	50	35	193	-	-	-	244	-	3	-	247	440
Créations	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Suppressions	-	-	-	-	-	-	(5)	(2)	(7)	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	(8)
2012-2013	1	-	1	14	36	57	45	33	187	-	-	-	244	-	2	-	246	433
20. Développement économique en Europe																		
2010-2011	1	-	1	13	36	57	50	35	193	-	-	-	244	-	3	-	247	440
Suppressions	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1
2012-2013	-	-	-	-	-	-	(5)	(2)	(7)	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	(8)
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes																		
2010-2011	1	-	1	14	29	63	59	49	216	-	4	-	274	-	2	-	280	496
Suppressions	-	-	-	-	-	(1)	-	(7)	(8)	-	-	-	(4)	-	-	-	(4)	(12)
2012-2013	1	-	1	14	29	62	59	42	208	-	4	-	270	-	2	-	276	484
22. Développement économique et social en Asie occidentale																		
2010-2011	1	-	1	7	24	35	29	18	115	-	-	-	143	1	2	-	146	261
Créations	-	-	-	2	1	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	3
Reclassements	-	-	-	-	-	(1)	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Suppressions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4)	-	-	-	(4)	(4)
2012-2013	1	-	1	9	25	34	30	18	118	-	-	-	139	1	2	-	142	260
24. Droits de l'homme																		
2010-2011	1	2	3	9	42	90	89	20	256	4	79	-	4	-	1	-	88	344

Chapitre du budget	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Services généraux et catégories apparentées									Total
	VSG/ SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total partiel	1 ^{re} classe	Autres classes	Agents de sécurité	Agents locaux	Service mobile	Adminis- trateurs recrutés sur le plan national	Agents des corps de métier	Total partiel		
Créations	-	-	-	-	-	2	3	-	5	-	4	-	-	-	-	-	4	9	
Suppressions	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	(1)	-	-	-	-	-	(1)	(2)	
Conversion de postes précédemment financés au moyen de fonds extrabudgétaires ou au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions)	-	-	-	-	-	1	1	1	3	-	1	-	-	-	-	-	1	4	
2012-2013	1	2	3	9	42	93	92	21	263	4	83	-	4	-	1	-	92	355	
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance																			
2010-2011	1	1	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	2	
2012-2013	1	1	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	2	
26. Réfugiés de Palestine																			
2010-2011	1	1	4	13	23	54	24	2	122	-	11	-	-	-	-	-	11	133	
Créations	-	-	-	1	3	4	5	-	13	-	-	-	-	-	-	-	-	13	
Reclassements	-	-	4	(4)	1	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2012-2013	1	1	8	10	27	57	29	2	135	-	11	-	-	-	-	-	11	146	
27. Aide humanitaire																			
2010-2011	1	1	3	3	10	16	14	5	53	2	15	-	-	-	-	-	17	70	
Créations	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	
Conversion de postes précédemment financés au moyen de fonds extrabudgétaires ou au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions)	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	
2012-2013	1	1	3	4	11	16	14	5	55	2	15	-	-	-	-	-	17	72	

Chapitre du budget	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Services généraux et catégories apparentées								Total
	VSG/ SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total partiel	1 ^{re} classe	Autres classes	Agents de sécurité	Agents locaux	Agents du Service mobile	Adminis- trateurs recrutés sur le plan national	Agents des corps de métier	Total partiel	
28. Information																		
2010-2011	1	-	4	20	37	75	89	58	284	9	226	-	174	-	45	-	454	738
Créations	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(6)	-	6	-	-	-
Suppressions	-	-	-	-	(1)	-	-	(1)	(2)	-	(13)	-	(5)	-	-	-	(18)	(20)
Conversion de postes précédemment financés au moyen de fonds extrabudgétaires ou au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-	4	4
2012-2013	1	-	4	20	36	75	89	58	283	9	217	-	163	-	51	-	440	723
29. Services de gestion et d'appui																		
2010-2011	1	3	13	26	66	94	90	67	360	56	673	-	81	-	2	93	905	1 265
Créations	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	2
Reclassements	-	-	-	2	-	(2)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Suppressions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4)	-	-	-	-	-	(4)	(4)
Conversions de postes financés au titre des services contractuels	-	-	-	-	-	-	4	-	4	5	8	-	-	-	-	7	20	24
2012-2013	1	3	13	28	66	93	95	67	366	61	677	-	81	-	2	100	921	1 287
29A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion																		
2010-2011	1	-	2	4	9	6	2	2	26	4	22	-	-	-	-	-	26	52
2012-2013	1	-	2	4	9	6	2	2	26	4	22	-	-	-	-	-	26	52

Chapitre du budget	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Services généraux et catégories apparentées									Total
	VSG/ SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total partiel	1 ^{re} classe	Autres classes	Agents de sécurité	Agents locaux	Service mobile	Adminis- trateurs recrutés sur le plan national	Agents des corps de métier	Total partiel		
29B. Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité																			
2010-2011	-	1	3	8	10	19	17	9	67	8	66	-	-	-	-	-	74	141	
Suppressions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	-	-	-	-	(1)	(1)	
2012-2013	-	1	3	8	10	19	17	9	67	8	65	-	-	-	-	-	73	140	
29C. Bureau de la gestion des ressources humaines																			
2010-2011	-	1	3	5	17	23	19	14	82	11	84	-	-	-	-	-	95	177	
2012-2013	-	1	3	5	17	23	19	14	82	11	84	-	-	-	-	-	95	177	
29D. Bureau des services centraux d'appui																			
2010-2011	-	1	2	3	8	12	10	8	44	8	174	-	-	-	-	93	275	319	
Créations	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	2	
Conversions de postes financés au titre des services contractuels	-	-	-	-	-	-	4	-	4	5	8	-	-	-	-	7	20	24	
2012-2013	-	1	2	3	8	13	15	8	50	13	182	-	-	-	-	100	295	345	
29E. Administration (Genève)																			
2010-2011 ^a	-	-	1	4	10	16	18	22	71	19	262	-	-	-	-	-	281	352	
Suppressions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(3)	-	-	-	-	-	(3)	(3)	
2012-2013	-	-	1	4	10	16	18	22	71	19	259	-	-	-	-	-	278	349	
29F. Administration (Vienne)																			
2010-2011 ^a	-	-	1	1	4	6	7	3	22	6	65	-	-	-	-	-	71	93	
2012-2013	-	-	1	1	4	6	7	3	22	6	65	-	-	-	-	-	71	93	
29G. Administration (Nairobi)																			
2010-2011	-	-	1	1	8	12	17	9	48	-	-	-	81	-	2	-	83	131	
Reclassements	-	-	-	2	-	(2)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2012-2013	-	-	1	3	8	10	17	9	48	-	-	-	81	-	2	-	83	131	

Chapitre du budget	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Services généraux et catégories apparentées									Total
	VSG/ SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total partiel	1 ^{re} classe	Autres classes	Agents de sécurité	Agents locaux	Service mobile	Adminis- trateurs recrutés sur le plan national	Agents des corps de métier	Total partiel		
30. Bureau de l'informatique et des communications																			
2010-2011	–	1	1	4	13	21	30	7	77	11	48	–	–	–	–	1	60	137	
2012-2013	–	1	1	4	13	21	30	7	77	11	48	–	–	–	–	1	60	137	
31. Contrôle interne																			
2010-2011	1	–	3	5	13	28	20	12	82	8	24	–	1	–	–	–	33	115	
Créations	–	1	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	1	
Conversion de postes précédemment financés au moyen de fonds extrabudgétaires ou au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions)								3	3	6							–	6	
2012-2013	1	1	3	5	13	28	23	15	89	8	24	–	1	–	–	–	33	122	
35. Sûreté et sécurité																			
2010-2011	1	1	1	2	10	20	21	7	63	8	183	314	512	–	–	–	1 017	1 080	
Créations	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	5	–	8	–	–	–	13	13	
Reclassements	–	–	–	4	(4)	6	(6)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Suppressions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(10)	–	(11)	–	–	–	(21)	(21)	
2012-2013	1	1	1	6	6	26	15	7	63	8	178	314	509	–	–	–	1 009	1 072	
Total, budget ordinaire																			
2010-2011	34	28	101	277	833	1 421	1 331	536	4 561	276	2 742	320	2 021	147	70	170	5 746	10 307	
Créations	–	1	–	7	5	12	15	2	42	–	11	–	10	–	–	–	21	63	
Reclassements	–	–	4	3	7	(8)	(5)	–	1	–	–	–	7	(16)	8	–	(1)	–	
Transferts	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Suppressions	–	–	–	–	(4)	(7)	(9)	(14)	(34)	–	(49)	–	(24)	(2)	(1)	(37)	(113)	(147)	
Conversion de postes précédemment financés au moyen de fonds	–	–	–	–	1	1	4	4	10	–	5	–	–	–	1	–	6	16	

Chapitre du budget	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Services généraux et catégories apparentées									Total
	VSG/ SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total partiel	1 ^{re} classe	Autres classes	Agents de sécurité	Agents locaux	Service mobile	Adminis- trateurs recrutés sur le plan national	Agents des corps de métier	Total partiel		
extrabudgétaires ou au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions)																			
Conversions de postes financés au titre des services contractuels	-	-	-	-	-	-	4	-	4	5	8	-	-	-	-	7	20	24	
2012-2013	34	29	105	287	842	1 419	1 340	528	4 584	281	2 717	320	2 014	129	78	140	5 679	10 263	
Chapitre 3 des recettes, Services destinés au public																			
2010-2011	-	-	-	-	2	6	4	3	15	9	63	2	-	-	-	-	74	89	
2012-2013	-	-	-	-	2	6	4	3	15	9	63	2	-	-	-	-	74	89	
Total, budget ordinaire et chapitre 3 des recettes																			
2010-2011	34	28	101	277	835	1 427	1 335	539	4 576	285	2 805	322	2 021	147	70	170	5 820	10 396	
Créations	-	1	-	7	5	12	15	2	42	-	11	-	10	-	-	-	21	63	
Reclassements	-	-	4	3	7	(8)	(5)	-	1	-	-	-	7	(16)	8	-	(1)	-	
Transferts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Suppressions	-	-	-	-	(4)	(7)	(9)	(14)	(34)	-	(49)	-	(24)	(2)	(1)	(37)	(113)	(147)	
Conversion de postes précédemment financés au moyen de fonds extrabudgétaires ou au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions)	-	-	-	-	1	1	4	4	10	-	5	-	-	-	1	-	6	16	
Conversions de postes financés au titre des services contractuels	-	-	-	-	-	-	4	-	4	5	8	-	-	-	-	7	20	24	
2012-2013	34	29	105	287	844	1 425	1 344	531	4 599	290	2 780	322	2 014	129	78	140	5 753	10 352	

^a Un ajustement technique a été opéré compte tenu des normes de présentation. Il s'agissait de rendre compte de la réaffectation de ressources du chapitre 1 au chapitre 3 pour le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine, du transfert des services de bibliothèque du chapitre 2 aux chapitres 29E et 29F, et de l'effet report de la résolution 64/289 de l'Assemblée générale concernant la création d'ONU-Femmes.

Introduction

Tableau 6

Taux de change de diverses monnaies vis-à-vis du dollar des États-Unis et taux annuel d'inflation de 2010 à 2013, pour les principaux lieux d'affectation

<i>Lieu d'affectation (monnaie)</i>	<i>Taux de change</i>				<i>Taux d'inflation annuel moyen (pourcentage)</i>			
	<i>2010^a</i>	<i>2011^a</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2010^a</i>	<i>2011^a</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>
Vienne (euro)	0,753	0,753	0,753	0,753	2,1	1,9	1,7	1,8
Santiago (peso chilien)	509,417	509,417	509,417	509,417	1,6	3,5	3,3	3,1
Addis-Abeba (birr)	14,074	16,380	16,380	16,380	7,0	11,0	11,0	11,0
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan	45,835	45,835	45,835	45,835	11,7	6,4	5,2	5,2
Beyrouth (livre libanaise)	1 500,417	1 500,417	1 500,417	1 500,417	3,7	3,2	3,2	3,2
Gaza/Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient/Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (shekel)	3,745	3,745	3,745	3,745	2,5	2,4	2,2	2,6
Nairobi (shilling kényan)	78,610	80,950	80,950	80,950	4,6	5,4	5,5	5,6
Mexico (peso mexicain)	12,772	12,860	12,860	12,860	4,1	4,0	4,0	3,6
La Haye (euro)	0,753	0,753	0,753	0,753	1,1	1,0	1,3	1,4
Bangkok (baht)	32,050	32,050	32,050	32,050	3,5	2,0	2,2	2,4
Port of Spain (dollar de la Trinité-et-Tobago)	6,282	6,282	6,282	6,282	10,4	5,9	5,9	5,9
New York (dollar des États-Unis) ^b	1,000	1,000	1,000	1,000	1,4	1,0	1,9	2,5
Genève (franc suisse)	1,046	1,046	1,046	1,046	0,7	0,8	1,0	1,3

^a Base de calcul du montant révisé des crédits ouverts pour l'exercice 2010-2011.

^b Les paramètres de New York sont censés s'appliquer aux centres d'information des Nations Unies et aux bureaux extérieurs du Département de la sûreté et de la sécurité.

Tableau 7

Coefficient d'ajustement et ajustement au coût de la vie, de 2010 à 2013, pour les principaux lieux d'affectation

<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Administrateurs Coefficient d'ajustement</i>				<i>Agents des services généraux Progression des traitements</i>			
	<i>2010^a</i>	<i>2011^a</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2010^a</i>	<i>2011^a</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>
Vienne	57,1	58,7	55,5	56,7	1,3	1,9	1,7	1,8
Santiago	45,5	47,3	52,9	55,5	3,2	3,5	3,3	3,1
Addis-Abeba	45,1	44,9	37,9	41,1	26,6	11,0	11,0	11,0
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan	37,9	41,3	41,2	44,9	2,0	6,4	5,2	5,2
Beyrouth	46,5	48,8	49,4	52,0	6,5	3,2	3,2	3,2
Gaza/Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient/ Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve	47,4	49,3	52,1	54,1	5,9	2,4	2,2	2,6

Introduction

<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Administrateurs Coefficient d'ajustement</i>				<i>Agents des services généraux Progression des traitements</i>			
	<i>2010^a</i>	<i>2011^a</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2010^a</i>	<i>2011^a</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>
Nairobi	38,2	44,9	35,2	38,8	6,7	5,4	5,5	5,6
Mexico	43,2	42,2	41,9	43,6	0,8	4,0	4,0	3,6
La Haye	50,7	52,0	48,6	49,1	1,0	1,0	1,3	1,4
Bangkok	41,4	42,9	44,6	46,2	4,2	2,0	2,2	2,4
Port of Spain	49,5	53,4	51,5	55,5	4,0	5,9	5,9	5,9
New York	63,5	63,5	61,8	63,3	–	1,0	1,9	2,5
Services de sécurité hors Siège	37,3	38,7	41,3	44,9	–	1,0	1,9	2,5
Genève	81,5	81,7	95,7	95,7	0,9	0,8	1,0	1,3
Centres d'information des Nations Unies	40,9	42,3	45,0	48,6	–	1,0	1,9	2,5

^a Base de calcul du montant révisé des crédits ouverts pour l'exercice 2010-2011.

Tableau 8

Exercices biennaux 2010-2011 et 2012-2013 : montant estimatif des autres ressources provenant de contributions obligatoires, par chapitre du budget-programme^a

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Appui aux programmes</i>	<i>Activités de fond</i>	<i>Activités opérationnelles</i>	Total
Titre I				
Politique, direction et coordination d'ensemble				
1. Politique, direction et coordination d'ensemble				
2010-2011	14 313,4	–	–	14 313,4
2012-2013	16 248,6	–	–	16 248,6
Titre II				
Affaires politiques				
3. Affaires politiques				
2010-2011	13 972,2	–	–	13 972,2
2012-2013	17 034,3	–	–	17 034,3
5. Opérations de maintien de la paix				
2010-2011	389 085,1	–	–	389 085,1
2012-2013	432 338,2	–	–	432 338,2
Titre III				
Justice internationale et droit international				
8. Affaires juridiques				
2010-2011	6 524,0	–	–	6 524,0
2012-2013	7 046,6	–	–	7 046,6
Titre VII				
Information				
28. Information				

Introduction

	<i>Appui aux programmes</i>	<i>Activités de fond</i>	<i>Activités opérationnelles</i>	Total
2010-2011	1 538,7	–	–	1 538,7
2012-2013	1 515,2	–	–	1 515,2
Titre VIII				
Services d'appui intégrés				
29. Services de gestion et d'appui				
A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion				
2010-2011	146 654,9	–	–	146 654,9
2012-2013	171 165,3	–	–	171 165,3
B. Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité				
2010-2011	40 949,6	–	–	40 949,6
2012-2013	42 447,2	–	–	42 447,2
C. Bureau de la gestion des ressources humaines				
2010-2011	19 816,3	–	–	19 816,3
2012-2013	21 861,0	–	–	21 861,0
D. Bureau des services centraux d'appui				
2010-2011	32 241,9	–	–	32 241,9
2012-2013	30 289,6	–	–	30 289,6
30. Bureau de l'informatique et des communications				
2010-2011	26 787,0	–	–	26 787,0
2012-2013	20 588,0	–	–	20 588,0
Titre IX				
Contrôle interne				
31. Contrôle interne				
2010-2011	51 309,2	–	–	51 309,2
2012-2013	54 584,3	–	–	54 584,3
Titre XII				
Sûreté et sécurité				
35. Sûreté et sécurité				
2010-2011	8 312,0	–	–	8 312,0
2012-2013	7 969,7	–	–	7 969,7
Total				
2010-2011	751 504,3	–	–	751 504,3
2012-2013	823 088,0	–	–	823 088,0

^a Les dépenses d'appui aux programmes sont les dépenses engagées par les services administratifs et techniques pour assurer l'exécution des programmes et projets financés par des contributions obligatoires hors budget ordinaire concernant les opérations de maintien de la paix, le plan-cadre d'équipement, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et le Tribunal pénal international pour le Rwanda.

Tableau 9

Exercices biennaux 2010-2011 et 2012-2013 : montant estimatif des fonds extrabudgétaires, par chapitre du budget-programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Appui aux programmes^a</i>	<i>Activités de fond^b</i>	<i>Activités opérationnelles^c</i>	Total
Titre I				
Politique, direction et coordination d'ensemble				
1. Politique, direction et coordination d'ensemble				
2010-2011	9 272,2	26 564,0	8 753,6	44 589,8
2012-2013	9 653,2	21 423,2	11 670,5	42 746,9
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences				
2010-2011	12 649,1	11 735,9	–	24 385,0
2012-2013	15 557,0	10 122,2	–	25 679,2
Titre II				
Affaires politiques				
3. Affaires politiques				
2010-2011	1 218,1	33 962,7	–	35 180,8
2012-2013	1 520,3	32 496,3	–	34 016,6
4. Désarmement				
2010-2011	492,0	8 371,9	12 582,6	21 446,5
2012-2013	508,0	6 282,9	9 852,1	16 643,0
5. Opérations de maintien de la paix				
2010-2011	717,8	196 720,6	–	197 438,4
2012-2013	734,8	216 978,7	–	217 713,5
6. Utilisations pacifiques de l'espace				
2010-2011	–	1 887,0	–	1 887,0
2012-2013	–	2 013,0	–	2 013,0
Titre III				
Justice internationale et droit international				
8. Affaires juridiques				
2010-2011	3 139,2	5 556,5	–	8 695,7
2012-2013	3 149,9	5 264,3	–	8 414,2
Titre IV				
Coopération internationale pour le développement				
9. Affaires économiques et sociales				
2010-2011	5 661,0	20 701,4	137 185,5	163 547,9
2012-2013	6 142,2	13 535,9	131 200,0	150 878,1
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement				
2010-2011	–	4 564,0	–	4 564,0
2012-2013	–	1 486,0	–	1 486,0

Introduction

	<i>Appui aux programmes^a</i>	<i>Activités de fond^b</i>	<i>Activités opérationnelles^c</i>	Total
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique				
2010-2011	–	215,0	163,0	378,0
2012-2013	–	360,0	1 100,0	1 460,0
12. Commerce et développement				
2010-2011	8 090,0	–	68 592,1	76 682,1
2012-2013	8 320,0	–	67 510,0	75 830,0
14. Environnement				
2010-2011	25 525,1	54 124,5	354 200,1	433 849,7
2012-2013	28 183,2	75 461,6	357 712,2	461 357,0
15. Établissements humains				
2010-2011	22 189,3	47 195,4	265 117,4	334 502,1
2012-2013	17 741,5	59 851,8	293 183,2	370 776,5
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale				
2010-2011	31 182,0	20 629,4	415 451,4	467 262,8
2012-2013	31 774,5	21 021,1	423 344,9	476 140,5
17. ONU-Femmes				
2010-2011	–	497 343,6	–	497 343,6
2012-2013	–	993 272,2	–	993 272,2
Titre V				
Coopération régionale pour le développement				
18. Développement économique et social en Afrique				
2010-2011	7 381,7	–	28 621,1	36 002,8
2012-2013	7 570,2	–	37 203,4	44 773,6
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique				
2010-2011	3 782,9	1 586,6	24 848,7	30 218,2
2012-2013	3 821,1	2 787,8	26 010,1	32 619,0
20. Développement économique en Europe				
2010-2011	1 614,5	8 627,5	21 494,4	31 736,4
2012-2013	1 926,0	6 795,1	16 291,6	25 012,7
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes				
2010-2011	2 300,0	–	27 200,0	29 500,0
2012-2013	3 000,0	–	27 000,0	30 000,0
22. Développement économique et social en Asie occidentale				
2010-2011	460,1	–	7 078,5	7 538,6
2012-2013	317,3	–	4 882,2	5 199,5

Introduction

	<i>Appui aux programmes^a</i>	<i>Activités de fond^b</i>	<i>Activités opérationnelles^c</i>	Total
Titre VI				
Droits de l'homme et affaires humanitaires				
24. Droits de l'homme				
2010-2011	30 850,5	188 780,6	38 582,9	258 214,0
2012-2013	33 731,8	177 417,0	43 594,2	254 743,0
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance				
2010-2011	–	766 683,2	5 623 763,0	6 390 446,2
2012-2013	–	645 077,7	5 913 166,5	6 558 244,2
26. Réfugiés de Palestine				
2010-2011	–	–	1 768 600,0	1 768 600,0
2012-2013	–	–	1 857 300,0	1 857 300,0
27. Aide humanitaire				
2010-2011	69 615,3	185 553,5	264 636,3	519 805,1
2012-2013	73 052,0	166 410,4	256 652,0	496 114,4
Titre VII				
Information				
28. Information				
2010-2011	–	5 564,7	–	5 564,7
2012-2013	–	4 906,1	–	4 906,1
Part VIII				
Services d'appui intégrés				
29. Services de gestion et d'appui				
A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion				
2010-2011	39 855,5	–	–	39 855,5
2012-2013	30 467,5	–	–	30 467,5
B. Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité				
2010-2011	19 019,5	2 713,1	–	21 732,6
2012-2013	19 594,5	2 730,9	–	22 325,4
C. Bureau de la gestion des ressources humaines				
2010-2011	7 679,3	128,2	–	7 807,5
2012-2013	8 149,2	132,0	–	8 281,2
D. Bureau des services centraux d'appui				
2010-2011	4 159,8	76 540,5	–	80 700,3
2012-2013	4 039,7	72 456,8	–	76 496,5
E. Administration (Genève)				
2010-2011	32 113,2	–	–	32 113,2
2012-2013	33 947,5	–	–	33 947,5
F. Administration (Vienne)				
2010-2011	12 605,3	151,3	–	12 756,6

Introduction

	<i>Appui aux programmes^a</i>	<i>Activités de fond^b</i>	<i>Activités opérationnelles^c</i>	Total
2012-2013	12 648,7	151,3	–	12 800,0
G. Administration (Nairobi)				
2010-2011	25 310,7	–	–	25 310,7
2012-2013	27 375,3	–	–	27 375,3
30. Bureau de l'informatique et des communications				
2010-2011	19 763,2	–	–	19 763,2
2012-2013	20 340,2	–	–	20 340,2
Titre IX				
Contrôle interne				
31. Contrôle interne				
2010-2011	15 313,6	–	–	15 313,6
2012-2013	16 494,2	–	–	16 494,2
Titre XII				
Sûreté et sécurité				
35. Sûreté et sécurité				
2010-2011	4 897,3	459,7	–	5 357,0
2012-2013	5 259,2	447,5	–	5 706,7
Total				
2010-2011	416 858,2	2 166 360,8	9 066 870,6	11 650 089,6
2012-2013	425 019,0	2 538 881,8	9 477 672,9	12 441 573,7

^a Les dépenses d'appui aux programmes sont des dépenses engagées par les services administratifs et techniques pour assurer l'exécution des programmes et projets financés par des fonds extrabudgétaires, y compris des fonds d'affectation spéciale.

^b Les activités de fond sont des activités destinées à appuyer ou à compléter des programmes approuvés des Nations Unies qui sont financés au moyen du budget ordinaire.

^c Les activités opérationnelles sont des activités destinées à fournir une assistance à des pays, par exemple dans le cadre d'une coopération technique ou d'opérations de secours et autres projets humanitaires.

Tableau 10

Effet-report, sur l'exercice 2012-2013, des créations de postes au cours de l'exercice biennal 2010-2011, par chapitre

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Chapitre du budget</i>	<i>Nombre de postes^a</i>	<i>Montant</i>
1. Politique, direction et coordination d'ensemble	18	3 607,3
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	11	1 424,3
3. Affaires politiques	22	2 226,7
4. Désarmement	4	274,4
5. Opérations de maintien de la paix	10	768,6
7. Cour internationale de Justice	9	752,3
8. Affaires juridiques	1	126,2
9. Affaires économiques et sociales	2	332,2
14. Environnement	1	145,8
15. Établissements humains	1	120,2
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	11	1 398,4
17. ONU-Femmes	3	910,0
20. Développement économique en Europe	1	133,8
22. Développement économique et social en Asie occidentale	1	65,6
24. Droits de l'homme	2	170,3
26. Réfugiés de Palestine	14	2 283,2
27. Aide humanitaire	1	153,0
28. Information	6	294,6
29A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion	1	101,8
29C. Bureau de la gestion des ressources humaines	2	203,6
29D. Bureau des services centraux d'appui	4	378,4
29E. Administration (Genève)	2	267,6
29G. Administration (Nairobi)	1	49,0
31. Contrôle interne	3	369,1
35. Sûreté et sécurité ^b	117	4 877,4
37. Contributions du personnel	–	3 496,5
Total	248	24 930,3

^a L'effet-report reflète le coût intégral des 248 postes créés en 2010-2011 et reconduits en 2012-2013 conformément aux résolutions 64/243, 64/288 et 65/260 de l'Assemblée générale. Il n'est pas tenu compte de 21 postes approuvés en 2010-2011, en tant que postes non reconductibles, au titre du chapitre 35 (Sûreté et sécurité).

^b Non compris 21 postes approuvés à titre temporaire pour une période se terminant à la fin de l'exercice biennal 2010-2011, conformément aux recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/64/7/Add.15 et Corr. 1).

Tableau 11

Estimation de l'effet-report sur l'exercice biennal 2014-2015 (aux taux actuels) des créations de postes proposées pour l'exercice 2012-2013, par chapitre

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Chapitre du budget</i>	<i>Nombre de postes^a</i>	<i>Montant</i>
3. Affaires politiques	2	174,5
5. Opérations de maintien de la paix	2	73,4
7. Cour internationale de Justice	4	304,5

Introduction

<i>Chapitre du budget</i>	<i>Nombre de postes^a</i>	<i>Montant</i>
9. Affaires économiques et sociales	2	250,8
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	8	1 264,3
17. ONU-Femmes	2	250,8
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	1	183,0
22. Développement économique et social en Asie occidentale	3	571,2
24. Droits de l'homme	9	1 088,2
26. Réfugiés de Palestine	13	2 061,4
27. Aide humanitaire	2	433,0
28. Information	5	304,0
29D. Bureau des services centraux d'appui	26	1 903,7
31. Contrôle interne	7	927,5
35. Sécurité et sécurité	13	498,6
36. Contributions du personnel	–	1 721,4
Total	99	12 010,3

^a Dont 63 nouveaux postes, 24 conversions de postes précédemment financés au titre des services contractuels et 12 conversions de postes précédemment financés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) ou au moyen de ressources extrabudgétaires.

Tableau 12

Postes financés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) au 31 mars 2011

	<i>Nombre de postes</i>	<i>Titre fonctionnel</i>
Titre premier		
Politique, direction et coordination d'ensemble		
1. Politique, direction et coordination d'ensemble	9	Chef de cabinet du Président de l'Assemblée générale, Chef de cabinet adjoint du Président de l'Assemblée générale, conseiller principal, conseiller, juriste, juriste adjoint de 1 ^{re} classe, assistant juridique, commis aux écritures
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	25	Bibliothécaire (adjoint de 2 ^e classe), administrateur de base de données, commis aux documents, assistant chargé des ressources humaines, commis de bibliothèque, assistant au service des séances, concepteur de pages Web, assistant de bureau, secrétaire, assistant d'équipe, commis au traitement de texte
Total partiel	34	

Introduction

	<i>Nombre de postes</i>	<i>Titre fonctionnel</i>
Titre II		
Affaires politiques		
3. Affaires politiques	4	Fonctionnaire des finances et du budget, spécialiste des questions politiques (adjoint de 1 ^e classe), assistant de l'équipe chargée des finances, assistant chargé des ressources humaines
4. Désarmement	2	Spécialiste des questions politiques, assistant d'équipe
5. Opérations de maintien de la paix	5	Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève, conseiller pour les questions de police, spécialiste des questions politiques, spécialiste des affaires civiles, assistant administratif
Total partiel	11	
Titre III		
Justice internationale et droit international		
7. Cour internationale de Justice	3	Médecin-chef, dactylographe
8. Affaires juridiques	4	Juriste, assistant de secrétariat, assistant d'équipe
Total partiel	7	
Titre IV		
Coopération internationale pour le développement		
9. Affaires économiques et sociales	5	Statisticien, fonctionnaire d'administration, informaticien, assistant d'édition
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	4	Administrateur de programmes, assistant d'équipe
12. Commerce et développement	6	Éditeur, commis d'administration, assistant de bureau, commis aux sites Web
15. Établissements humains	5	Assistant administratif, assistant spécial, assistant (programmes), assistant d'équipe
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	2	Assistant (programmes), assistant d'équipe
Total partiel	22	
Titre V		
Coopération régionale pour le développement		
17. Développement économique et social en Afrique	33	Médecin, commis à l'entretien des locaux, menuisier, préposé au nettoyage, opérateur chargé des entrées de données, chauffeur, assistant (finances), assistant (stocks et fournitures), manœuvre, assistant au courrier, coursier, assistant d'équipe, technicien, téléphoniste, réceptionniste-standardiste, assistant (transports)

Introduction

		<i>Nombre de postes</i>	<i>Titre fonctionnel</i>
18.	Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	4	Bibliothécaire adjoint de 1 ^{re} classe, assistant aux systèmes d'information, technicien en télécommunications
19.	Développement économique en Europe	1	Assistant (statistiques)
20.	Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	17	Éditeur, psychologue, informaticien, assistant – systèmes informatiques, assistant informaticien, commis préposé aux systèmes informatiques, chauffeur, assistant (finances), assistant de recherche, assistant d'équipe, technicien en télécommunications
21.	Développement économique et social en Asie occidentale	6	Médecin, informaticien, assistant – systèmes informatiques, infirmier, opérateur de télécommunications, technicien en télécommunications
Total partiel		61	

Titre VI

Droits de l'homme et affaires humanitaires

23.	Droits de l'homme	6	Spécialiste des droits de l'homme, spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 1 ^{re} classe), commis d'administration, assistant (programmes)
25.	Réfugiés de Palestine	1	Assistant administratif
26.	Aide humanitaire	5	Coordonnateur principal pour le progiciel de gestion intégré, fonctionnaire d'administration, juriste, secrétaire
Total partiel		12	

Titre VII

Information

27.	Information	30	Fonctionnaire de l'information, bibliothécaire, attaché de presse, fonctionnaire de l'information, réalisateur d'émissions radiophoniques, assistant d'information, opérateur de presse à imprimer, correcteur d'épreuves, assistant d'information, assistant site Web
Total partiel		30	

Titre VIII

Services d'appui intégrés

28A.	Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion	1	Juriste
28B.	Planification des programmes, budget et comptabilité	3	Fonctionnaire du budget-programme (hors classe), assistant de bureau
28C.	Gestion des ressources humaines	11	Président de la trente-deuxième session du Comité de coordination entre l'Administration et le personnel, juriste, médecin, fonctionnaire d'administration, assistant chargé des ressources humaines, assistant de bureau, assistant (section du perfectionnement du personnel)
28D.	Bureau des services centraux d'appui	5	Chef du Groupe de la continuité des opérations, spécialiste de la continuité des opérations, chauffeur, coursier

Introduction

		<i>Nombre de postes</i>	<i>Titre fonctionnel</i>
28E.	Administration (Genève)	10	Spécialiste des systèmes informatiques, coordonnateur des sites Web, assistant informaticien, technicien (services d'appui aux usagers), préposé au nettoyage, technicien
28F.	Administration (Vienne)	3	Aide-comptable, assistant d'équipe, assistant aux télécommunications
28G.	Administration (Nairobi)	2	Coordonnateur des plans de continuité des opérations, infirmier
29.	Bureau de l'informatique et des communications	14	Spécialiste des systèmes informatiques, chef, administrateur de 2 ^e classe, assistant administratif, assistant aux systèmes informatiques
Total partiel		49	
Titre IX			
Contrôle interne			
30.	Contrôle interne	9	Spécialiste de l'évaluation, assistant administratif, assistant de secrétariat
Total partiel		9	
Titre XII			
Sûreté et sécurité			
34.	Sûreté et sécurité	67	Spécialiste des systèmes informatiques, fonctionnaire chargé de la formation, coordonnateur des achats, programmeur, spécialiste de la sécurité, commis, assistant au Centre de contrôle, commis à la gestion de l'information, assistant de bureau/assistant au Groupe des cartes d'accès et d'identité, assistant de projet, assistant d'équipe, technicien
Total partiel		67	
Total		302	

Annexe I

Programme de travail examiné par des organes spécialisés et chapitres correspondants du budget

<i>Section/programme/sous-programme</i>	<i>Examiné par</i>	<i>Date de l'examen</i>
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	Comité des Conférences	Avril 2010
3. Affaires politiques		
Décolonisation	Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	Février 2010
Question de Palestine	Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Février 2010
6. Utilisations pacifiques de l'espace	Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique	Juin 2010
8. Affaires juridiques		
Développement progressif et codification du droit international	Commission du droit international	Mai-juin 2010
Harmonisation, modernisation et unification progressives du droit commercial international	Commission des Nations Unies pour le droit commercial international	Juin-juillet 2010
9. Affaires économiques et sociales		
Appui au Conseil économique et social et coordination	Conseil économique et social	Juillet 2010
Problématique hommes-femmes et promotion de la femme	Commission de la condition de la femme	Mars 2010
Politiques sociales et développement social	Commission du développement social	Février 2010
Développement durable	Commission du développement durable	Mai 2010
Statistique	Commission de statistique	Février 2010
Population	Commission de la population et du développement	Avril 2010

Introduction

<i>Section/programme/sous-programme</i>	<i>Examiné par</i>	<i>Date de l'examen</i>
Administration publique et gestion du développement	Comité d'experts de l'administration publique	Avril 2010
12. Commerce et développement		
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)	Conseil du commerce et du développement/Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme	Novembre 2010
Centre du commerce international	Groupe consultatif commun sur le Centre du commerce international (CNUCED/Organisation mondiale du commerce)	Décembre 2010
14. Environnement	Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement	Février 2011
15. Établissements humains	Conseil d'administration d'ONU-Habitat	Avril 2011
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	Commission pour la prévention du crime et la justice pénale Commission des stupéfiants	Mai 2010
18. Développement économique et social en Afrique	Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique	Mars 2010
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique/ Comité consultatif des représentants permanents et d'autres représentants	Mai 2010
20. Développement économique en Europe	Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe	Novembre 2010
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	Mai-juin 2010
22. Développement économique et social en Asie occidentale	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	Mai 2010
24. Droits de l'homme	Conseil des droits de l'homme	Le rôle joué par le Conseil des droits de l'homme dans l'examen du projet de plan-programme biennal concernant le programme 19 (droits de l'homme) a été

Introduction

Section/programme/sous-programme

Examiné par

Date de l'examen

clarifié, étant donné que, du point de vue juridique et conformément à la pratique de l'ancienne Commission des droits de l'homme, le Conseil ne devrait pas être considéré comme un organe intergouvernemental au sens de l'article 4.8 du Règlement et des règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation. Cela étant, le Haut-Commissaire a communiqué le programme 19 du plan-programme biennal du cadre stratégique proposé pour la période 2012-2013 aux membres du Conseil consultatif, dans une lettre adressée au Président du Conseil, comme il l'avait fait pour 2010-2011. Dans cette lettre, le Haut-Commissaire a informé le Conseil de l'examen prochain du Comité du programme et de la coordination et a invité les membres du Conseil à lui faire part de leurs observations sur le projet de plan-programme biennal. Les observations reçues avant la fin de la cinquantième session du Conseil seront présentées au Comité du programme et de la coordination; passé ce délai, elles seront transmises directement à l'Assemblée générale.

28. Information et relations publiques Comité de l'information

Avril-mai 2010

Annexe II

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires concernant les questions multisectorielles

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

(A/64/7)

Le Comité encourage à développer encore et consolider la budgétisation axée sur les résultats de façon à en atteindre l'objectif et espère que des améliorations seront apportées et reflétées dans les futurs projets de budget (par. 13). Il fait observer que la budgétisation axée sur les résultats et la gestion axée sur les résultats se renforcent mutuellement et qu'il a constamment préconisé une meilleure application de la budgétisation axée sur les résultats pour améliorer à la fois la gestion et la responsabilisation au Secrétariat (par. 14).

Le Comité consultatif considère que l'application de la budgétisation axée sur les résultats aux fonctions d'appui est déficiente et ne reflète pas l'ampleur des ressources qui y sont consacrées. Dans les cadres logiques, les indicateurs de succès relatifs aux activités d'administration et d'appui sont souvent vagues et subjectifs, comme lorsqu'ils incluent le pourcentage d'enquêtés exprimant leur satisfaction dans des enquêtes faites auprès des utilisateurs ou encore le pourcentage de bureaux établissant des rapports. De l'avis du Comité, l'efficacité des fonctions d'administration et d'appui devrait être mesurée à l'aune de la charge de travail, celle-ci permettant des comparaisons avec les normes appliquées dans des secteurs similaires. Les réalisations escomptées, les indicateurs de succès et les objectifs de la composante

Conformément à la demande formulée par l'Assemblée générale dans sa résolution 64/259, le Secrétariat entend présenter un rapport sur la mise en œuvre de la méthode de gestion axée sur les résultats, qui offrirait un cadre pour l'amélioration de la budgétisation et de la gestion axées sur les résultats, dans le rapport soumis par le Secrétaire général sur l'application de la résolution 64/259.

Il a été demandé aux départements et aux bureaux de tenir compte des préoccupations exprimées par le Comité consultatif et d'améliorer les indicateurs de succès et les mesures des résultats. Le Secrétariat poursuit ses efforts pour améliorer la présentation du cadre logique afin de répondre aux différentes préoccupations du Comité et entend présenter un rapport sur la mise en œuvre de la méthode de gestion axée sur les résultats, qui offrirait un cadre pour l'amélioration de la budgétisation et de la gestion axées sur les résultats.

d'appui devraient aussi être plus détaillés, couvrir tous les aspects du travail à accomplir et inclure des objectifs chiffrés d'augmentation de l'efficacité et de la productivité, ainsi que d'amélioration du rapport coût-efficacité. Le Comité estime aussi qu'une présentation plus uniforme des fonctions d'administration et d'appui est envisageable et faciliterait la mesure des progrès accomplis au fil du temps et la comparaison des résultats entre chapitres du budget (par. 22).

Le Comité consultatif répète que les informations fournies sur les produits supprimés à l'initiative du Secrétariat ou sur instruction d'organes délibérants seraient plus utiles si le projet de budget indiquait les activités et produits nouveaux proposés en remplacement de ceux supprimés (par. 23).

En outre, le tableau résumé montrant le nombre de produits éliminés par chapitre du budget (A/64/6 (Introduction), par. 18) devrait indiquer le nombre total de produits récurrents et non récurrents fournis durant la période en cours et prévus pour le prochain exercice. En outre, le Comité consultatif répète une fois de plus que quand des produits supprimés ne sont pas expressément remplacés par de nouveaux produits proposés, il faudrait tenter de déterminer le montant des ressources ainsi économisées qui pourraient être redéployées (voir A/60/7, par. 15) (par. 24).

Le Comité consultatif constate avec préoccupation l'absence de normes quant au niveau approprié de ressources affectées aux activités de suivi et d'évaluation ainsi que le manque de suivi des résultats de ces activités. À l'avenir, les projets de budget devraient indiquer clairement

Des efforts ont été faits pour rendre compte dans les projets de budget 2012-2013, dans les cas qui s'y prêteront, des activités et des produits nouveaux ou existants proposés en remplacement de ceux supprimés.

Les informations relatives au nombre total de produits récurrents et non récurrents fournis durant la période en cours et prévus pour l'exercice suivant figurent plus haut dans la partie relative aux produits exécutés qui ne seront pas reconduits (voir sect. A, Enveloppe budgétaire proposée).

Des efforts ont été faits pour améliorer, conformément aux résultats des évaluations, l'exécution des programmes des différentes sections dans les projets de budget-programme pour 2012-2013; ils sont résumés plus haut au paragraphe 79. Pour ce qui est du lien entre les réalisations et les ressources, le Secrétariat continue d'examiner la possibilité de répondre à la demande dans le cadre du projet de progiciel de gestion intégré.

comment le résultat des évaluations donne lieu à des améliorations dans l'exécution des mandats et affecte la répartition proposée des ressources. En outre, le Comité reste convaincu que l'évaluation indépendante reste le seul moyen de procéder à une analyse objective des réalisations et des lacunes des programmes et des activités de l'ONU. Il souligne aussi qu'il est essentiel de faire apparaître le lien logique entre les réalisations et les ressources, aux fins du processus d'évaluation (par. 26).

Le Comité consultatif estime que le projet de budget-programme aurait dû contenir davantage d'informations sur les grandes questions de gestion et les changements structurels ayant des incidences sur les ressources nécessaires. Le Comité regrette que le projet de budget-programme n'indique pas systématiquement, pour chaque nouvelle initiative, les ressources nécessaires. Il compte que le Secrétaire général assurera le suivi de la mise en œuvre de ces réformes et procédera à des ajustements à la lumière de l'expérience acquise. Le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013 devrait donner une idée précise des mesures de réforme prises, de leurs incidences budgétaires et des gains d'efficacité qu'elles auront permis de réaliser et évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs (par. 29).

Le Comité consultatif a obtenu, à sa demande, un récapitulatif des conversions en postes permanents proposées pour 2010-2011 de postes précédemment financés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) ou au moyen de fonds extrabudgétaires. Le Comité note que ces conversions n'étaient pas toutes clairement indiquées dans le projet de

Des efforts ont été faits pour donner une idée précise des incidences des nouvelles initiatives sur les ressources demandées. Les propositions budgétaires ont été liées aux textes portant autorisation du programme, comme indiqué plus haut sous forme résumée.

Les conversions en postes permanents de postes jusqu'alors financés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) s'accompagnent d'une réduction des dépenses prévues au titre de cette catégorie de personnel.

budget. Il souligne que, dans les chapitres du budget où sont proposées des conversions de postes précédemment financés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), le montant des ressources demandées au titre des objets de dépense autres que les postes devrait être réduit en conséquence (par. 42).

Le Comité consultatif a noté dans le projet de budget-programme pour 2010-2011 que dans certains cas, il était proposé d'engager des consultants qui travailleraient pour des groupes d'experts. Si le Comité est conscient que ces groupes peuvent occasionnellement avoir besoin de conseils techniques spécifiques, il souligne que les membres des groupes d'experts sont choisis pour leur connaissance d'un domaine particulier et que le recours à d'autres spécialistes devrait être limité (par. 56).

Des efforts ont été faits, dans les projets de budget pour l'exercice 2012-2013, pour répondre aux préoccupations du Comité consultatif concernant les propositions formulées au sujet des consultants et des groupes d'experts.